



ASSOCIATION  
**BRETONNE**

---

Archéologie — Agriculture

---

**COMPTES-RENDUS, PROCÈS-VERBAUX, MÉMOIRES**

*Publiés par les soins de la Direction*

---

CINQUANTE-QUATRIÈME CONGRÈS TENU A VANNES

*du 2 au 4 Octobre 1920*

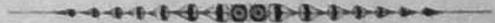
---

TROISIÈME SÉRIE

---

TOME TRENTE-TROISIÈME

---

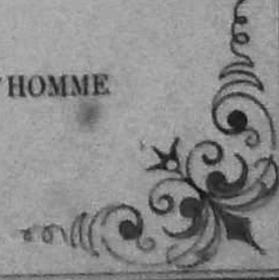


SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

---

1920



**BULLETIN**  
**ARCHÉOLOGIQUE ET AGRICOLE**  
**DE**  
**L'ASSOCIATION BRETONNE**

ASSOCIATION  
**BRETONNE**

---

Archéologie — Agriculture

---

**COMPTES-RENDUS, PROCÈS-VERBAUX, MÉMOIRES**

*Publiés par les soins de la Direction*

---

**CINQUANTE-QUATRIÈME CONGRÈS TENU A VANNES**

*du 2 au 4 Octobre 1920*

---

**TROISIÈME SÉRIE**

---

**TOME TRENTE-TROISIÈME**

---

SAINT-BRIEUC

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

---

1920

# BUREAU DE L'ASSOCIATION BRETONNE

---

*Directeur général* : M. JENOUVRIER, Sénateur d'Ille-et-Vilaine.

*Secrétaire général* : M. le Comte J. DE LORGERIL.

*Secrétaire général adjoint* : M. le Commandant MOREL.

*Trésorier général* : M. A. RAISON DU CLEUZIQU.

*Trésorier général adjoint* : M. le Comte RENÉ DE LAIGUE.

## **Section d'Agriculture et d'Economie.**

*Président* : M. HUON DE PENANSTER.

*Secrétaire* : M. le Comte J. DE LORGERIL.

### **Sous-Section d'Agriculture.**

*Président* : M. ROGER GRAND, Professeur à l'Ecole des Chartes,  
Président de l'Union des Syndicats agricoles du Morbihan.

*Secrétaire* : M. le Baron G. FABRE.

### **Sous-Section d'Economie.**

*Président* : M. BABIN-CHEVAYE, Sénateur de la Loire-Inférieure.

*Secrétaire* : M.

## **Section d'Archéologie et d'Histoire.**

*Président* : M. le Marquis DE BELLEVUE.

*Secrétaire* : M. le Baron DE WISMES.

### **Sous-Section d'Archéologie.**

*Président* : M. le Chanoine ABGRALL.

*Secrétaire* : M. SAGERET.

### **Sous-Section d'Histoire.**

*Président* : M. le Comte CHARLES DE CALAN.

*Secrétaire* : M. JOÛON DES LONGRAIS.

*Anciens Présidents de Congrès, Membres de droit du Bureau de l'Association* : MM. Comte DE LA RIBOISIÈRE, Député ; MARSILLE, Président de la Société Polymathique du Morbihan.

## ASSOCIATION BRETONNE

---

# CONGRÈS DE VANNES

---

Séance Solennelle d'Ouverture

SAMEDI 2 OCTOBRE 1920

---

C'est dans la magnifique salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Vannes, gracieusement mise à sa disposition par le Maire et la municipalité de Vannes, que l'Association Bretonne ouvre son Congrès, le premier depuis l'année 1913.

Le décor est splendide, la salle est décorée de fleurs et brillamment éclairée, ainsi d'ailleurs que le magnifique escalier monumental qui y donne accès.

Sur l'estrade prennent place MM. Jénouvrier, sénateur, Directeur Général de l'Association, Marin, maire de Vannes, un des présidents d'honneur du Congrès, et Marsille, Président de la Société Polymathique du Morbihan, Président du Congrès, entourés de MM. Huon de Penanster, Président de la Section d'Agriculture et d'Economie, le marquis de Bellevue, Président de la Section d'Histoire et d'Archéologie, le chanoine Abgrall, Président de la Sous-Section d'Archéologie, le comte de Calan, Président de la Sous-Section d'Histoire, Babin-Chevaye, sénateur, Président de la Sous-Section d'Economie, Roger Grand, professeur à l'École des Chartes, Président de l'Union des Syndicats du Morbihan et des Comices de Vannes, Président de la Sous-Section d'Agriculture, le commandant Morel, Secrétaire général adjoint, du Cleuziou, Trésorier général, le comte de Laigue, Trésorier général adjoint, le comte de Landemont, Garnier, Guilloteaux et Guillois, sénateurs, Robic, député, de la Martinière, archiviste du Morbihan, le colonel Fonssagrives, le chanoine Buléon, architecte de la Cathédrale de Vannes, le baron Fabre. Dans la salle se presse une assistance nombreuse et choisie.

M. le Directeur Général ayant déclaré ouvert le Congrès de l'Association Bretonne, s'exprime ainsi :

MESDAMES, MESSIEURS,

Que tous ceux auxquels l'Association Bretonne doit une vive gratitude — et ils sont nombreux — me pardonnent d'en retarder pour quelques instants la très sincère expression.

Au moment en effet où, pour la première fois, depuis sept ans, la grande Association qui m'a fait l'honneur aussi inattendu qu'immérité de me placer à sa tête, se réunit et reprend ses travaux, elle doit, et vous penserez certainement comme elle, se tourner d'abord vers le passé, vers ceux qu'elle a perdus, et en évoquant leur souvenir leur adresser l'hommage de ses regrets reconnaissants.

Elle ne pouvait manquer d'avoir des représentants et comme des témoins dans ces phalanges héroïques qui ont sauvé la Patrie ; elle les a eus nombreux. Hélas ! plusieurs ne sont pas revenus et, j'en suis certain, votre admiration s'associera à la nôtre quand je vais vous dire avec fierté les noms de ceux de chez nous qui, comme tant et tant de milliers de bons Français, sont morts pour que la France ne meure pas.

Le *duc de Rohan*, dont la mort glorieuse a jeté un nouvel éclat sur son illustre maison ;

*Bahezre de Lanlay*, aviateur héroïque, émule de Guynemer ;  
*de Boisanger* qui dans le Finistère se dévouait avec une activité féconde aux questions agricoles ;

*de Boisboissel*, qui portait un nom respecté au Parlement et dans la magistrature ;

*Ely Monbel*, grand artiste, l'honneur de l'art du sculpteur dans le meuble breton ;

*de Nanteuil*, le camarade et l'émule de tous ces admirables officiers de notre marine qui, pendant près de cinq années, avec leurs équipages, ont tant glorifié le pavillon sur toutes les mers, comme aux plaines marécageuses de l'Yser et sur tous les fronts de terre ;

*André Oheiz*, membre du Bureau de notre Section d'Histoire et qui, à ce titre, nous a rendu de signalés services.

Et à cette liste glorieuse ne conviendrait-il pas d'ajouter les noms des enfants, des petits-enfants de nos collègues tombés au champ d'honneur. Que du moins tous les membres de l'Association Bretonne qui ont apporté au salut de la Patrie un glorieux mais sanglant tribut soient assurés que leur deuil est le nôtre ; qu'ils nous permettent en retour de partager leur patriotique fierté.

Et encore nous n'avons pas fait que ces pertes si douloureuses : notre sympathique et si dévoué trésorier vient de me remettre une longue liste funèbre. Tous ceux qui nous ont ainsi quittés nous étaient également chers ; chacun d'eux avait apporté à nos congrès le charme de son esprit et la contribution de son savoir. Nos regrets les suivent donc tous. Il en est cependant quelques-uns qui avaient donné à notre Association un relief particulier et lui avaient rendu des services plus signalés ; ils méritent donc un souvenir spécial. Au premier rang se place le *comte Lanjuinais*, décédé Directeur de notre Association. Scrupuleusement, et peut-être trop, fidèle à nos statuts qui proscrirent de nos travaux toute question politique, je ne dirai rien de l'homme public, sinon pour constater que l'inviolable fidélité de ses mandants atteste en quelle haute estime ils le tenaient.

Et comment en eût-il été autrement ? Après avoir consacré ses jeunes années à l'armée, le *comte Lanjuinais* était venu se fixer de bonne heure dans son beau domaine de Kerguéhenec, et c'est là que désormais s'écoulera sa vie ; et si vous consultez ceux qui en furent les témoins, ils vous diront tous, sans exception, que *Lanjuinais* mit son bonheur là où nul ne pouvait le lui dérober ; à être utile, à rendre service, à être là où il y avait une joie à donner, une peine petite ou grande à consoler.

En ce qui concerne plus spécialement notre Association Bretonne, il s'y donna tout entier depuis le jour déjà lointain, c'était en 1901, où succédant à l'illustre M. de *Kerdréel*, dont le lourd héritage ne fut pas trop pesant à ses robustes épaules, il en prit la Direction générale.

Il était vraiment l'âme de nos Congrès, les suivant avec une assiduité sans défaillance et une exactitude toute militaire ; ses conseils y étaient précieux et presque toujours suivis. Continuateur et défenseur énergique de nos meilleures traditions, il eût pu ajouter à la devise de sa maison ce qui pourrait être celle de notre Association Bretonne : *Par la Bretagne à la France*. Passionné pour les intérêts de l'une et de l'autre — ils sont inséparables — il les défendait vaillamment, parfois âprement sur tous les terrains.

Ni l'âge ni même les infirmités qui n'avaient point eu de prise sur les qualités de son esprit, n'eurent raison de son exemplaire assiduité à nos Congrès, et je le vois encore ouvrir avec sa spirituelle bonhomie et sa haute distinction, notre dernier congrès à Saint-Servan.

Le 2 février 1916 il rendait son âme à Dieu, dans son domaine de Kerguéhenec, au milieu de ses Bretons, sur cette terre bretonne, qu'il avait tant aimés et si bien servis. Il ne connut pas ici-bas les joies ineffables du triomphe de la Patrie, il n'entendit pas les joyeuses volées de nos cloches prenant leur revanche du tocsin du 1<sup>er</sup> août 1914, ni les *Te Deum* de la victoire, de même qu'il ignora les glorieux mais cruels sacrifices que fit sa Maison pour assurer le triomphe définitif ; mais n'ayant jamais douté, même aux jours les plus sombres, ayant apporté dans sa foi sa patriotique ténacité de Breton, c'est de là-haut où il a reçu la récompense promise au juste que son âme s'est associée au triomphe libérateur. Il nous laisse son exemple. Pour le suivre il reste bien peu de jours à ceux qui approchent des extrêmes limites de la vie, mais cet exemple je le signale aux jeunes qui sont l'avenir et l'espoir.

Jeunes gens, jeunes Bretons, imitez *Lanjuinais*, aimez la Bretagne comme lui, servez-la, glorifiez-la comme lui et ce sera le meilleur moyen de servir et de glorifier la France.

Au nom du *comte Lanjuinais*, vous me permettrez d'associer celui de mon ami *Léon Houitte de la Chesnais*, ancien secrétaire général de notre Association.

Aimant à vivre sur les sommets, loin et au-dessus de tout ce qui est vulgaire, fin lettré, homme de devoir dans toute sa grandeur et son dévouement, il avait pour notre Société comme une

tendresse particulière ; nous la lui rendions en affectueuse reconnaissance.

Comment ne pas avoir encore une mention spéciale pour *Jouan des Longrais* ? Elève de l'École des Chartes, promotion de 1870, au sortir de l'école il s'engage et combat dans cette année que nous appellions l'année terrible parce que nous ignorions celles que nous venons de vivre. Quand avec ses compagnons d'armes il eut sauvé l'honneur et jeté la semence d'une revanche que nous avons enfin cueillie après l'avoir attendue près d'un demi-siècle, il s'adonna passionnément à l'étude de l'histoire bretonne et de suite il accourut à notre Association qu'il considérait, m'écrivait la compagne très respectée de sa vie, « comme la plus utile Association régionaliste et comme la plus fidèle aux traditions de notre Bretagne ».

Nos annales sont remplies de ses publications, certaines sont trop considérables pour y avoir reçu l'hospitalité, il les présente lui-même au grand public dont elles reçoivent le meilleur accueil et il eut la joie d'obtenir pour quelques-unes des récompenses de l'Académie Française ou d'Académies étrangères. Son pays de Saint-Malo l'attirait par-dessus tout ; l'étude de ses si nombreux grands hommes, de leur caractère, de leurs entreprises hardies, la description de ses monuments, de ses coutumes, le passionnaient ; il y mettait comme une tendresse filiale qui ne lui faisait pourtant jamais oublier le devoir qui s'impose à quiconque fait de l'histoire grande ou petite ; la probité la plus scrupuleuse. Ce souci caractérise son œuvre considérable. Pour tout cela *Jouan des Longrais* a laissé partout et notamment dans notre Association une mémoire justement honorée.

Et que de noms se pressent encore sur mes lèvres : mon collègue au Sénat et mon ami *Limon*, qu'on pourrait appeler le grand bienfaiteur de l'agriculture dans les Côtes-du-Nord ; encore mes collègues *Lecour-Grandmaison* et de *Pontbriand*, le colonel député du *Halgouët*, qui a succombé sous le poids de deuil glorieux mais vraiment trop écrasants, tous anciens présidents de nos congrès ; *Caradec*, qui a laissé dans ce département un si magnifique souvenir. Et puis mes collègues encore au Sénat : *Hungoumar des Portes*, *Le Breton*, si vaillant défenseur des intérêts agricoles ; *Paul Carron*, ancien député, membre du Comité des Agriculteurs de France ; de *Boisboissel*, ancien député, de *Boüan de Chef du Bos*, *Paul du Breil de Pontbriand-Marzan* ; *Edouard Bureau*, professeur au Muséum ; *Claude Cail* ; *Auguste de Couëssin*, ancien commandant aux volontaires de l'Ouest ; *amiral Fleuriot de Langlé* ; président de chambre honoraire *Habasque* ; *Vicomte de Janzé* ; le *Forestier de Quilien* ; *Marquis de Robien* ; *comte de la Rochefoucauld*, conseiller général de la Loire-Inférieure ; *Léon de Saint-Jouan* ; *vicomte de Villiers du Terrage*.

Peut-être en a-t-on oublié ; aux familles de tous ses membres disparus l'Association Bretonne adresse l'hommage de ses condoléances attristées.

Mais le passé, glorieux ou douloureux, ne doit pas nous faire perdre de vue le présent, ni l'avenir qui nous sollicitent.

Je vous l'ai dit : depuis sept années l'Association Bretonne dormait ; or, surtout pour une association, le sommeil est frère de la mort ; il ne doit pas se prolonger. Aujourd'hui elle est bécia réveillée, et son premier devoir c'est de remercier tous ceux qui lui ont souri quand elle a ouvert les yeux et l'ont aidée dans la reprise de sa vie normale.

Et ses remerciements vont tout d'abord à vous, M. le Maire de Vannes, qui nous donnez si gracieusement la plus aimable des hospitalités. Vous continuez ainsi une gracieuse tradition. C'est à Vannes en effet, en 1843, il y a plus de 77 ans, que fut fondée l'Association Bretonne ; c'était le 9 mai 1843. Le premier Congrès eut lieu dans votre Hôtel-de-Ville, Monsieur le Maire, du 20 au 24 septembre 1843. Le préfet, M. Lorois, était assis à la droite du Président, l'éminent M. Rieffel. C'est en vain que j'ai sollicité le même honneur. Ses directeurs généraux ou ses présidents s'appelèrent ensuite — pour ne citer que les disparus — de *Sesmaisons*, *Caffarelli*, de *Blois*, de la *Villemarqué*, de *Kerdrel*, *Ropartz*, de la *Borderie*, *Lanjuinais*. Et comme les membres de l'Association étaient dignes des chefs qu'elle s'était donnés, on peut attester que la Société que vous recevez dans cette salle superbe de votre Hôtel-de-Ville a réuni l'élite intellectuelle de toute la Bretagne. Elle est depuis revenue souvent à son berceau et s'en est toujours réjouie ; comme le disait, en 1892, son illustre directeur général, de *Kerdrel*, « dans cette bonne ville de Vannes où nous avons toujours trouvé le plus cordial accueil ».

Vous ne le cédez en rien à vos devanciers, Monsieur le Maire, et vous avez justifié amplement ce jugement que portait sur vous l'un de vos plus éminents compatriotes quand il m'écrivait : « Vous trouverez en M. Marin, l'un des hommes les plus honorables et l'un des maires les plus dignes que vous puissiez rencontrer au cours des Congrès de l'Association Bretonne. »

Je prie Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Vannes d'agréez avec nos hommages, nos respectueux remerciements pour la sympathie qu'il a bien voulu nous témoigner. Malgré les obligations excessives de sa fonction et les engagements pris par lui d'assister dans la seconde ville de son diocèse à la fête plus précieuse aujourd'hui que jamais de la *Victoire*, Sa Grandeur a bien voulu retarder quelque peu son départ pour présider la messe que fidèle à des traditions ininterrompues, l'Association fera célébrer demain à la mémoire de ses chers morts et pour attirer les bénédictions de Dieu sur ses travaux.

Je ne saurais oublier le gouvernement près duquel notre Association a trouvé l'accueil le plus empressé et le plus bienveillant.

A notre demande, le Ministère de l'Agriculture, représenté par M. l'Inspecteur général Rolland, et aidé par l'Office régional agricole que préside avec tant d'autorité mon ami, M. Desprès, avait bien voulu organiser pour lundi un concours de cette race *Pie Noire*, le légitime orgueil du Morbihan. 25.000 francs de prix, 12 médailles de vermeil, d'argent et de bronze, offertes par la grande Société des Agriculteurs de France, devaient récom-

penser les efforts et les mérites de vos éleveurs, quand une maladie qui, certainement, n'a rien de diplomatique, obligea l'autorité locale à interdire le concours, ainsi que la réunion du comice des deux cantons de Vannes, si bien présidé par M. Roger Grand. Ce fut une déception pour nous, elle sera encore plus grande pour vos éleveurs ainsi privés de la juste récompense de leurs efforts. A cela nous ne pouvons rien ; l'Association Bretonne tient cependant à remettre à M. Roger Grand, pour être attribuée par le bureau du Comice à la famille agricole la plus méritante des deux cantons de Vannes et une médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France et une somme de deux cents francs que m'a remise dans ce but un généreux donateur.

Le Ministre de la Marine avait voulu s'associer au geste gracieux de son collègue de l'Agriculture et m'avait accordé de la plus aimable façon un navire de l'Etat pour permettre à l'Association Bretonne, à la Société Polymathique du Morbihan et à leurs invités de faire dans la petite mer du Morbihan une excursion qui promettait d'être des plus intéressantes. Il avait donné des ordres en conséquence au port de Lorient.

Par sa lettre du 9 septembre, M. le Préfet maritime m'annonçait qu'il mettait un remorqueur à la disposition de l'Association Bretonne.

Tout était donc au mieux ; et nous avions pu, sans commettre d'imprudence, annoncer publiquement l'excursion.

Mais il faut toujours compter avec l'imprévu. Voici en effet la lettre que j'ai reçue il y a quelques jours. Je tiens à la citer textuellement :

CONTRÉ-AMIRAL  
PRÉFET MARITIME

Lorient, le 22 Septembre 1920.

« MONSIEUR LE SÉNATEUR,

« Il résulte des renseignements que vient de me donner le commandant du « *Chamois* et de l'École de Pilotage » que les fonds de la rivière de Vannes ont sensiblement remonté depuis quelque temps et qu'il ne restera — pour une hauteur d'eau de 4 mètres à 4 mètres 05 à la pleine mer des marées des 4 et 5 octobre — que 0,05 d'eau sous la quille d'un bâtiment calant 2 mètres, tirant d'eau minimum des petits bâtiments dont je dispose.

« En admettant même qu'un tel bâtiment puisse remonter à Vannes juste au moment de la pleine mer, ce ne serait que dans des conditions insuffisantes pour assurer sa sécurité et celle des passagers, qu'il serait en outre impossible de ramener au port dans la même journée.

« En présence de ces nouveaux renseignements, j'ai le regret de vous faire connaître que, contrairement à l'entente établie précédemment avec vous, il ne me sera pas possible de mettre à la disposition des membres de l'Association Bretonne le petit

remorqueur que vous m'avez demandé à Vannes pour effectuer, le 5 octobre, une excursion dans le golfe du Morbihan.

« Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération. »

Signé : DELONS.

C'est là, avec la suppression du concours, de ces petits incidents qui apportent bien quelque ennui, mais qui en réalité sont sans importance. Ils n'empêchent pas la caravane de passer. La caravane, c'est l'Association Bretonne, debout, bien vivante et qui entend poursuivre et réaliser le programme de ses fondateurs. Les adhérents deviennent chaque jour plus nombreux, et de quelques centaines qu'ils étaient hier, ils vont arriver demain au millier. Elle eût bénéficié d'une exception vraiment miraculeuse, si au moment de son réveil elle n'avait trouvé que des sourires sur tous les visages. Mais que de bienveillance, que de sympathie et même de dévouements sont venus vers elle, précisément sur cette terre du Morbihan qui porte tant d'activités généreuses ! Les nommer tous me serait impossible ; que tous soient chaudement remerciés, vous aussi, Mesdames et Messieurs, qui êtes venus ce soir si nombreux, et reviendrez demain. Aussi bien, il me semble que nous pouvons tenter de payer notre dette de gratitude à tous en remerciant pour tous celui qu'une de vos compagnies, Mesdames, Messieurs, les plus dignes de mérites, a mis à sa tête et auquel nous avons été si heureux d'offrir la présidence de ce Congrès, M. Marsille, président de la Société Polymathique du Morbihan. Sa présence ici ne me permet pas de dire de lui tout le bien que nous en pensons tous, mais sa modestie ne m'en voudra pas si je loue la Société qu'il préside. La Société Polymathique se distingue des autres sociétés départementales en ce qu'elle s'occupe bien comme elles d'histoire et d'art local, mais aussi de préhistoire. Or votre département est de tous ceux de France le plus riche en monuments mégalithiques et en vestiges préhistoriques. Elle avait donc devant elle pour ses travaux un champ magnifique et exceptionnel ; elle en a profité, elle y a bien besoin puisque le musée créé par elle dans son hôtel du *Château-Gaillard* est le plus riche en objets des périodes primitives avec celui de Saint-Germain-en-Laye.

Vous reconnaîtrez que l'Association, dont une section se penche sans cesse sur le passé de notre Bretagne, non seulement pour lire les vieux manuscrits et leur arracher un sens qu'ils dissimulent aux profanes, mais encore pour interroger tout ce qui nous vient des siècles révolus, tous ces objets que leur âge rend vénérables, leur demander comment vivaient ceux qui les ont fabriqués et qui s'en servaient, quel était le degré de civilisation de ces lointains ancêtres, ne pouvait choisir un meilleur président pour diriger le premier congrès qu'elle organise à Vannes, après les années sans pareilles que nous venons de vivre, que le président de la Société Polymathique du Morbihan.

Je devrais lui céder de suite cette place et ne pas vous priver plus longtemps du plaisir de l'entendre. Pardonnez-moi cepen-

dant si j'ajoute encore un mot : Mon âge obtiendra facilement de votre courtoisie l'excuse de mon radotage.

Un usage ancien veut qu'au début de chaque Congrès le Directeur général de l'Association parle de l'Histoire et aussi de l'Archéologie et encore de l'Agriculture qui se partagent nos travaux.

Je m'en garderai bien, laissant aux présidents de nos sections ce soin qu'ils rempliront avec une compétence qui vous charmera.

Je voudrais seulement, après ce sommeil de sept années, rappeler quel fut — il y a 77 ans — le but des fondateurs de l'Association Bretonne, que leurs successeurs n'ont pas cessé de poursuivre :

Faire mieux connaître et partant faire aimer davantage la Bretagne et les Bretons, cette race magnifique dont une illustre femme de lettres au siècle dernier, *George Sand*, disait : « En vérité aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui ôter son chapeau. » — Grouper toutes les bonnes volontés qui s'intéressent aux choses de Bretagne, établir des habitudes de rapprochement et d'union ; associer les traditions respectables et les nouveautés légitimes ; concilier le respect du Passé avec les aspirations de l'Avenir ; montrer qu'on peut poursuivre et réaliser le progrès sous toutes ses formes sans renoncer à ses usages, à ses coutumes, à sa langue, à ses croyances et même à son costume ; mener de front les recherches historiques et les encouragements agricoles, démontrer ainsi quel appui se prêtent des idées qui semblent éloignées l'une de l'autre quand elles ont la même inspiration ; affirmer en toute occasion que nous n'abandonnons ni nos sentiments de famille ni nos habitudes de respect pour les hommes, ni notre foi en Dieu ; qu'il n'y a pas d'autre source réelle, sûre et respectable de la richesse que le travail et l'épargne, fondement de la Paix sociale, et qu'il n'y a pas pour les institutions de base solide en dehors des lois éternelles de la morale et de la justice.

Et si nous réservons nos récompenses comme nos travaux aux produits et à l'étude de notre Bretagne, nous ne les séparons pas des grands intérêts nationaux. La petite patrie Bretonne sait en effet pouvoir affirmer son attachement à ses traditions et à un régionalisme bien entendu sans craindre, aujourd'hui moins que jamais, qu'on puisse mettre en doute son séculaire et inviolable attachement à la grande Patrie Française ; puisque aujourd'hui plus que jamais elle peut s'appliquer la devise de la maison d'un de ses fils les plus illustres, Chateaubriand : « Mon sang teint les bannières de France. »

Que tous ceux qui aiment la Bretagne comme elle mérite d'être aimée viennent donc à nous.

Qu'ils viennent à nous, surtout les jeunes ; ceux qui dans l'ardeur de leur jeunesse studieuse jettent à pleines mains la bonne semence dont l'été prochain verra la riche et abondante moisson ; nos annales recueilleront avec un pieux empressement le travail de leurs intelligences ; nos rangs leur seront largement ouverts, nos mains leur sont tendues, puisqu'ils seront d'abord

la joie et bientôt l'orgueil d'une Association dans laquelle tout rapproche et rien ne désunit.

Ce discours se termine au milieu d'une tempête d'applaudissements.

M. Marsille prend place au fauteuil de la présidence, que lui cède M. le Directeur Général et adresse, à l'assemblée, le discours et la communication suivantes :

En me demandant de présider le Congrès de l'Association Bretonne, vous avez voulu sans aucun doute, M. le Directeur Général, rendre hommage aux services que la Société Polymathique du Morbihan a rendus à l'Archéologie. Ma présence ici n'est due qu'à l'indulgente bienveillance de mes collègues et au hasard de l'heure. Elle m'étonne quelque peu. « Je sais, disait Descartes, combien nous sommes sujets à nous méprendre en ce qui nous touche et comme aussi les jugements de nos amis nous doivent être suspects lorsqu'ils sont en notre faveur. »

Mais je n'échappe à ce péril que pour tomber dans un autre. N'est-ce pas, pour moi, un honneur périlleux de souhaiter la bienvenue à l'Association Bretonne et de prendre la parole après son Directeur : le grand orateur dont la voix éloquente est saluée par les applaudissements des hommes d'ordre de tous les partis !

Vous vous rappelez, Messieurs, que la ville de Vannes fut le berceau de l'Association Bretonne. C'est ici que s'assemblèrent les premiers fondateurs dans une réunion préparatoire qui eut lieu le 3 mai 1843, c'est ici que s'ouvrit quelques mois après, le 20 septembre, son premier Congrès. La Société Polymathique du Morbihan, qui comptait déjà 17 années d'existence, apporta son plus actif concours.

Au lendemain de la douloureuse épreuve de 1870-71 l'Association choisit encore pour siège de son premier Congrès complet la ville qui avait été 31 ans auparavant son berceau.

C'est enfin à Vannes, qu'après quelques années d'interruption dues au plus effroyable cataclysme mondial, vous reprenez la série de vos réunions annuelles. Et notre vieille cité voit, réunis en ce jour, les membres des deux plus vieilles Sociétés savantes de Bretagne. Cruellement atteintes toutes les deux, comme M. le Directeur Général vient de vous le rappeler et parfois par le même coup, elles n'en restent pas moins bien vivantes, parce que, après la religion, l'étude est la grande consolatrice. L'étude et les amitiés nées des rapports qu'ouvrent ces sessions. N'est-ce pas une satisfaction, une vraie joie de retrouver à ces assises des collègues que nous ne connaissons que de réputation. N'est-ce pas une satisfaction d'y ajouter le plaisir de créer des relations nouvelles ? Ces Congrès nous permettent de nous connaître, de nous apprécier, de nous unir : cela suffirait à les justifier ; mais ce n'est pas tout : ces réunions périodiques fournissant aux membres d'une même compagnie l'occasion d'échanger entre eux et devant un auditoire

d'élite, le résultat de leurs recherches scientifiques, de les discuter, et d'arriver à la vérité.

Fidèles aux traditions de votre Association vous continuez la poursuite d'un double but à la fois archéologique et agricole comme si les vieux souvenirs du pays étaient inséparables de son sol. Tandis que votre Section d'Agriculture s'occupe de vulgariser dans les campagnes les notions théoriques et pratiques destinées à produire les améliorations agricoles, l'autre section se consacre aux recherches monumentales et historiques. Et les comptes-rendus de vos Congrès, qui forment plus de 50 volumes, permettent de mesurer les immenses résultats obtenus en même temps qu'ils constituent un trésor inestimable aux yeux du chercheur.

J'espère que le Congrès qui nous réunit aura le succès de ceux d'autrefois et qu'il marquera pour l'Association Bretonne l'aube d'une ère nouvelle de prospérité. C'est le vœu que sincèrement je forme en ouvrant cette session.

Dans le but d'ajouter à l'intérêt de la promenade en mer qui était prévue pour le dernier jour du Congrès, M. Marsille donne ensuite lecture d'un travail sur le Morbihan. Dans une première partie il étudie la formation de la petite mer intérieure qui a donné son nom au département. Dans une seconde partie il parle des monuments qui s'élèvent, si nombreux, dans les îles ou sur les bords. Nous en donnons ci-après un résumé :

## I

C'est à tort que l'on applique le nom de Golfe à cette petite mer intérieure découpée à l'infini, couverte d'îlots, dominée par quelques véritables îles. Rien ne répond moins à la définition du Golfe. Gardons lui le nom que les habitants de l'Armorique lui ont donné : Morbihan ou petite mer, par comparaison avec le Morbraz ou grande mer qui s'étend de la baie de Quiberon à la baie de Bourgneuf.

A défaut du texte qui est très clair, le simple examen des côtes suffirait à démontrer que c'est à tort que Dom Morice et tant d'autres anciens ont voulu voir dans la mer du Morbihan le Mare Conclutum de Jules César. Les dolmens submergés de Kerroyal en Plougoumelen, le cromlech submergé de l'îlot d'Er-Lanic, les substructions romaines aujourd'hui couvertes par la mer en face Locmariaquer, etc..., attestent les modifications survenues. Au temps de César les flottes Romaine et Venète réunies, n'auraient pu y évoluer.

Deux phénomènes ont contribué à la formation de cette mer intérieure : l'affaissement du sol et l'érosion. M. Marsille après avoir recherché la part de chacun d'eux démontre que la région est loin d'être arrivée à l'état de stabilité. C'est ainsi qu'il est facile

de constater que le Morbraz et le Morbihan sont en voie d'envasement. Mais alors que les sédiments qui se déposent au centre du Morbraz proviennent en grande partie des bassins fluviaux de la Vilaine et de la Loire et par conséquent descendent de l'amont, au contraire dans la baie de Quiberon et dans le Morbihan les alluvions qui s'y accumulent sont dues à l'action du courant du flot et viennent de l'aval. L'envasement est d'autant plus actif que la nature a multiplié les obstacles au jusant qui descend du Morbihan : position des vents dominants qui le retiennent, découpures des rives, abris de nombreux îlots, longueur du golfe, absence d'affluents importants, etc... La continuation de ces processus de sédimentation devrait rétablir, d'après Ch. Barrois, dans un temps suffisant, l'état de choses contemporain des constructeurs de nos cromlechs et de nos tumulus, savoir : le Morbraz à l'état d'archipel, le Morbihan à l'état de lagune.

## II

M. Marsille décrit ensuite les nombreux monuments mégalithiques qui se trouvent aujourd'hui élevés sur les bords du Morbihan : monuments religieux ou monuments funéraires célèbres par leur plan, leurs dimensions, leurs gravures ou la richesse du mobilier. Ce sont les magnifiques cromlechs de l'île aux Moines et d'Er-Lanic. C'est le tumulus de Gavrinis qui abrite le plus beau mégalithe de l'Armorique : long couloir aboutissant à une chambre carrée et dont 22 éléments-supports, sur 29, sont chargés de sculptures faites avant la mise en place. C'est le tumulus de l'Île Longue avec son dolmen central bien connu par ses gravures et sa belle voûte en encorbellement. Ce sont les tumulus de Tumiac et du Petit-Mont en Arzon ; et, en Locmariaquer, d'abord le plus grand menhir du monde qui devait, avant sa chute due à un mouvement sismique survenu à une époque inconnue, mesurer près de 21 mètres ; puis la Table des Marchands avec son grand cartouche chargé de crosses ; le Mané-er-Rutual avec sa dalle de recouvrement de 12 mètres de longueur ; le Mané-er-Hroëk dont le mobilier occupe à lui seul une vitrine entière du Musée de la Société Polymathique et qui se composait de 104 haches en pierre polie les plus rares par la matière, les dimensions et le fini du travail, un anneau-disque en jadéite, un collier de 41 grains et 9 énormes pendeloques de callais (variété de turquoise).

Se référant à la première partie de son travail, M. Marsille décrit en terminant ce que devait être l'aspect de cette région à l'époque des architectes de l'ère monumentale préhistorique, démontrant ainsi les utiles renseignements que la Géologie peut fournir à la connaissance de la Préhistoire.

Après ces communications saluées par d'unanimes applaudissements, la parole est donnée à M. le marquis de Bellevue, Président de la Section d'Histoire et d'Archéologie, qui s'exprime en ces termes :

## MESSIEURS ET TRÈS HONORÉS CONFRÈRES,

Je ne pouvais m'attendre à l'honneur, aussi grand qu'immérité, que vous m'avez fait en me choisissant pour Président de la Section d'Histoire et d'Archéologie de l'« Association Bretonne ». Beaucoup de mes amis, et non des moindres, sont là pour témoigner que j'ai repoussé de toutes mes forces ce titre et cette charge, pour lesquels étaient bien plus qualifiés tant d'autres de mes confrères, qui, eux, sont des Maîtres, dont je resterai l'admirateur et l'humble disciple. Cette présidence m'honore grandement, mais elle me confond et m'écrase, et je ne l'ai acceptée que parce que je n'ai pas cru pouvoir résister plus longtemps à de très hautes et trop flatteuses instances. Permettez-moi du moins de vous exprimer mon profond et cordial « Merci » et de vous dire, qu'à défaut de science et de mérite, je mettrai à votre service et à celui de l'« Association Bretonne » tout ce qui me reste d'activité, tout mon dévouement et toute ma bonne volonté.

Nous nous trouvons réunis pour la cinquième fois dans l'hospitalière ville de Vannes, berceau bientôt octogénaire de notre Association, chef-lieu d'une région si riche de souvenirs et de monuments historiques et préhistoriques, et qui a été et est l'objet de tant d'études éclairées émanant des membres de la « Société Polymathique du Morbihan », au zèle, à la compétence et à la science desquels je rends un respectueux hommage. Ce n'est pas à moi de rappeler ici les résultats acquis par les travaux de tous ces érudits confrères, et je ne puis que m'incliner très bas devant l'œuvre accomplie par eux depuis soixante-dix ans, pour faire mieux connaître, c'est-à-dire aimer davantage, notre grande petite Patrie. — Quelques-uns ont prétendu que notre Bretagne était trop Bretonne : il me semble, Messieurs, que, de toutes les provinces de France, c'est elle qui, depuis plus de quatre siècles, s'est toujours montrée la plus Française.

Le but et le programme de notre Association sont la continuation et le renouvellement de ceux du comte de Robien, un Rennais et un Vannetais qui, en 1757, à l'âge de vingt-et-un ans, avait eu l'ambition de fonder une « Académie Bretonne », « ayant pour mission d'étudier notre vieille Province, sous tous ses aspects et dans tous les temps, son ancienne géographie, son histoire, ses mœurs, ses traditions de tous les âges, auxquels on doit demander non seulement les souvenirs mais les secrets du passé. » — Ils étaient aussi, un siècle et demi plus tard, ceux du comte de la Monneraye, qui écrivait en 1884, dans la préface de son ouvrage sur la « Géographie de la Péninsule Armoricaire », que « l'Association Bretonne réunissait dans son programme l'étude du passé, de notre histoire, de nos monuments et aussi l'étude de l'avenir de notre agriculture, du progrès à réaliser, de sa prospérité à développer ».

Et voici, qu'après un trop long sommeil, grâce à l'initiative de son nouveau Directeur Général, l'Association Bretonne ressuscite. Elle renaît, forte et vivante ; et, sur son beau passé, va germer et fleurir un avenir plus beau encore.

Tout Français a deux patries : la France et sa province. — Certains ont exprimé la crainte que l'une fit tort à l'autre et diminuât le patriotisme. Non ; de ce fait, le patriotisme ne se double pas, il se redouble ; et l'expérience prouve que l'amour de la petite Patrie ne fait qu'accroître et vivifier l'amour de la grande, le rend plus tangible et lui donne un stimulant. N'y avait-il pas une lutte de gloire entre les divers régiments provinciaux : « Royal — Artois » ne voulait pas être en retard de trophées conquis avec « Royal — Champagne », « Royal — Picardie » ; et les « Cadets de Lorraine » s'efforçaient de surpasser en vaillance les « Cadets de Gascogne ».

Instincts de race, souvenirs locaux, amour propre de terroir : autant d'éléments, trop longtemps négligés, dont on a compris de nouveau le rôle essentiel et fécond. Alors les apôtres sont venus, mettant au service de la cause provinciale, c'est-à-dire nationale, leur dévouement et leurs efforts, maniant la plume ou la charrue, ranimant les énergies, faisant vibrer la corde traditionaliste, renaître l'amour, le culte du foyer et de la terre natale. Historiens et poètes, agriculteurs, industriels et artistes, se sont dévoués, chacun à sa manière, pour la même et utile besogne. Maintenant ces semences sont en fleurs et prêtes à donner des fruits : l'Association Bretonne va rendre efficace ces activités et ces dévouements, en les groupant, en les encadrant, en leur donnant un drapeau provincial. La province est ressuscitée ; il faut, par l'Union, opposant l'amour, qui crée, à la haine, qui n'a jamais fait que détruire, l'aider à se fortifier et à grandir, pour, avec elle et par elle, redonner à la France sa prospérité et sa grandeur.

Tel est notre but et notre rôle à nous, Bretons, croyants des vieilles croyances, qui gardons avec un culte jaloux les traditions, qui sont à la vie d'une nation ce que les racines sont à la plante, qui avons la gloire d'être Français, en étant et en restant Bretons. — Appartenant à une race, faite d'hommes à l'âme d'enfants et au cœur de héros, nous continuerons à défendre, avec autant de désintéressement que de vaillance, toutes les grandes œuvres de la justice et de la liberté. On a pu parfois trancher nos têtes ; on ne les a jamais courbées.

Ils auraient dû se rappeler, ceux qui ont érigé à Rennes le monument injurieux et faussaire qui représente la Bretagne agenouillée

Combien de sang Breton coula pour la défense  
Du sol Français, depuis le jour  
Où, *debout*, rayonnant de vie et d'espérance,  
La Bretagne, deux fois, s'est donnée à la France  
Dans un libre baiser d'amour.  
Notre bonne Duchesse — et nul ne le conteste  
Sauf un clan d'ignorants ou de blasphémateurs —  
Se tint toujours *debout* ; et la Bretagne reste  
*Debout* dans notre histoire et *debout* dans nos cœurs.

Ce discours est vigoureusement applaudi.

La parole est ensuite donnée à M. Huon de Penanster, président de la Section d'Agriculture, qui prononce le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Après les éloquents discours que vous venez d'entendre, c'est bien osé au modeste agriculteur que je suis de prendre la parole devant vous.

Que puis-je vous dire que mes prédécesseurs ne l'aient supérieurement exprimé ? quel souvenir rappeler ? quel sentiment évoquer ? qu'ils ne l'aient déjà fait, avec ce bonheur d'expression, cette délicatesse, ce talent auquel vos applaudissements ont justement rendu hommage.

Et cependant je manquerais aux traditions de l'Association Bretonne, — qu'intactes je dois transmettre à mon tour — à celles que m'ont léguées les Boby de la Chapelle, les Le Cour-Grandmaison, les Chartes de Lorgeril, mon regretté père et tant d'autres, si je ne venais, au début de ce Congrès, vous dire l'activité de notre Section d'Agriculture, ses espoirs et la part qu'elle veut y prendre.

Les agriculteurs, mes collègues, dont je suis ici le très pauvre interprète, ne m'en voudront certainement pas, si dès l'abord, je commence, en faisant appel à toute votre bienveillance, par avouer publiquement ce que chacun sait déjà : c'est que si l'agriculteur est un homme d'action, un homme de réalisation dont la franchise est parfois brutale, mais dont la parole généralement véridique est toujours loyale, ce n'est pas un homme d'éloquence, il ne connaît pas l'art de bien dire, il ne sait pas parler : je m'en excuse près de vous.

Il ne sait pas parler, lui qui cependant sait si bien observer : devant qui, chaque jour, est ouvert ce grand livre de la nature, qui y suit pas à pas la transformation et le développement des êtres et des plantes.

Il ne sait pas parler, lui qui peut et sait souvent s'élever jusqu'aux régions les plus hautes de la pensée. N'est-il pas, chaque jour aussi le témoin particulier des beautés de la Création et peut-il y rester insensible ? Combien de fois, étant déjà à son travail, ne voit-il pas l'horizon s'empourprer des lueurs magnifiques qui annoncent le lever prochain du soleil, espoir de la journée ? Combien de fois encore, le soir du même jour, avant de prendre son repos, — car de la journée de 8 heures il ne connaît que le nom et sait, quand il est nécessaire, en fournir deux successivement durant la même révolution solaire —, combien de fois, dis-je, n'a-t-il pas vu l'autre horizon s'enflammer à son tour de lueurs non moins fulgurantes et non moins belles que celles du matin, si bien que l'astre à son déclin ne paraissait en rien diminué par l'effort de la journée ?

Il ne sait pas parler, lui qui sait cependant si bien inspirer ! N'a-t-il pas, dès les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, fourni

leur thème préféré à ces charmeurs de la pensée que sont nos poètes ? Et n'est-ce pas à la beauté de ces blés d'or ondulant sous la brise, au calme de la vie champêtre, à la douceur de sa vie familiale, au bonheur vrai qu'il y goûte, que nous devons les peintures d'un Brizeux, les descriptions imagées d'un Chateaubriand, les strophes ardentes d'un Lamartine, tout cet ensemble enfin qui, sur les ailes de la poésie, donne un nouvel essor à l'âme et l'élève vers les régions supérieures de l'idéal loin des difficultés et des réalisations matérielles.

Il ne sait pas, il ne veut pas parler, à une époque où tant de gens croient avoir agi quand ils ont prononcé des paroles sonores et fait quelque bruit. Alors qu'il en est tant qui cherchent surtout à paraître, il se contente d'être. C'est un modeste, un laborieux, un silencieux, il ne sait ni se faire valoir ni se vanter lui-même !

Comment s'étonner que dans ces conditions il passe dans l'esprit public et près du plus grand nombre, pour un rétrograde, pour un arriéré ? Ah ! vraiment, il n'est pas à son temps, lui qui, lorsque la main du fisc s'appesantissait chaque année plus lourde sur ses épaules, ne faisait pas entendre de plaintes : lui qui n'a pas de revendications à présenter, qui ne connaît ni les grèves, ni le sabotage, qui n'aspire point à supplanter les pouvoirs publics, ni à s'insurger contre leur autorité. Sa profession ne passe-t-elle pas au surplus pour une de celles, la seule peut-être, qu'on puisse suivre sans avoir rien appris, à laquelle on destinait le rebut de toutes les autres, si bien qu'il paraissait regrettable d'y voir consacrer une valeur intellectuelle quelconque puisqu'il y suffisait d'un automate inconscient.

Aussi était-il tenu, hier encore, pour une quantité négligeable, ne jouissant d'aucune considération et ne justifiant guère que la pitié.

Mais voici que par un juste retour des choses d'ici-bas, ce méconnu d'hier, disons le mot, ce dédaigné, est aujourd'hui au premier plan de notre vie nationale dont il paraît à tous comme l'assise naturelle, le fondement, le pivot, dont il reste pour demain le meilleur espoir après avoir été hier de ses meilleurs défenseurs. C'est que les terribles moments que nous venons de vivre, l'angoisse de notre situation économique et financière présente ou future ont ouvert les yeux de beaucoup.

Ces questions de vie chère, du prix du pain, du beurre, des œufs, du lait, cet ensemble enfin de questions matérielles dont, disaient les préceptes d'éducation donnés à nos grand-mères, il n'était pas de bon ton de s'entretenir en compagnie, et qui étaient jusqu'ici reléguées sous le toit de la chaumière, ont quitté la campagne. Elles ont abordé la ville et avec cette audace tranquille des maïs qui ne doutent point, elles ne se sont pas contentées d'envahir les faubourgs ou d'atteindre le seuil de vos cuisines, elles ont forcé les portes de vos salons les plus intellectuels et les plus délicats. Vous avez dû vous en entretenir, Mesdames.

Ceux qui, par leurs fonctions, ont, à un degré quelconque, charge des choses publiques, eux aussi, voient clairement qu'aujourd'hui

le rôle de l'agriculture ne se borne pas à nous fournir la vie matérielle.

Si dans l'histoire de la civilisation des peuples elle fut toujours la première étape, celle de la fixation des pasteurs au sol, succédant à leur vie errante, et ainsi l'initiatrice du commerce et de l'industrie, son rôle est encore le même aujourd'hui. Elle est toujours l'origine de tous les échanges, la source première de tous les mouvements de fonds, et à ce titre l'origine du commerce et de l'industrie. Sans agriculture point de commerce ; sans agriculture point d'industrie ; parce que sans agriculture point de capitaux, point de moyens d'échange ou d'achat.

Ce qu'il faut donc pour faire face à la crise actuelle, c'est donner à l'agriculture notre effort maximum, tout le reste en découlera. On nous dit, et avec raison, il faut produire. Avez-vous jamais réfléchi à ce qu'est un producteur. Et qui donc est producteur ? Au sens strict du mot, il n'y en a vraiment qu'un : c'est l'agriculteur.

Ah ! certes, il n'entre pas dans mon rôle et encore moins dans ma pensée de dire ici quoi que ce soit qui tende à diminuer la valeur du commerce et de l'industrie dans notre vie nationale, mais vous ne vous étonnez pas qu'agriculteur et venant ici parler au nom de ceux qui le sont, je mette en relief la valeur toute particulière et la puissance de leur action.

Quand le commerce prend au loin, pour les mettre à notre portée, tous ces objets dont nous avons besoin, qu'a-t-il produit ? En trouve-t-il à l'arrivée plus qu'au départ ? Certes non, à peine le même nombre diminué quelquefois des déchets de route.

Quand l'industrie, si bien outillée soit-elle, si intelligemment dirigée que vous la conceviez et produisant même en grande série met à notre disposition ces objets que la civilisation a rendus nécessaires à notre vie quotidienne, peut-elle jamais fournir en objet fabriqué un poids, je ne dis pas supérieur, mais égal à celui des matières premières consommées ? Non certes. Pour faire une tonne d'acier il faudra trois tonnes de minerai de fer et trois tonnes de houille.

Le commerce transporte, l'industrie transforme, aucun d'eux ne multiplie la matière et s'exerçant à l'intérieur du pays n'y crée de nouveaux capitaux, ils se contentent de les déplacer.

Et l'agriculteur, me direz-vous ? Ah ! lui, son rôle est tout autre. Dans cette harmonie sublime de la création, il est l'instrument choisi par la sagesse divine et, à ce titre, tient en sa main ce pouvoir multiplicateur. De l'unique grain de blé qu'il déposera dans cette terre nettoyée, préparée, fécondée par son travail et ses soins, n'en pourra-t-il pas récolter quatre-vingts, cent et même davantage ?

Voilà l'origine de la production, la source intarissable et sans limite de la richesse. C'est ce qui me permet de dire que le développement général sera la conséquence certaine du développement agricole.

Pour cela que faut-il ?

Améliorer d'abord notre sol et nos cultures, trier soigneusement nos semences, compenser par un soin plus grand, en faisant mieux ce que nous ferons, la diminution de main-d'œuvre actuelle.

Améliorant notre sol, nous améliorerons par voie de conséquence nos troupeaux qui doivent être proportionnés au sol et en sont l'analyse vivante. Multiplier les syndicats d'élevage, par les concours de reproducteurs épurer la race, la sélectionner en ne gardant que les animaux vraiment bons. Aux approximations coûteuses substituer une alimentation rationnelle, proportionnée, étudiée et réglée.

Généraliser sans limites, ces groupements communaux où l'on se connaît bien : syndicats, mutuelles, assurances, caisses rurales, caisses de crédit ; les coordonner, les développer : poussière d'aujourd'hui, véritable puissance de demain.

Enfin répandre l'instruction professionnelle agricole.

Mais pourquoi parler au futur ?

A la réalisation de cet idéal, vous travaillez déjà et avec quel succès, Messieurs, dans ce département du Morbihan naguère connu par sa pauvreté et dont la richesse éclate aujourd'hui à tous les yeux — où les Sociétés d'Agriculture, les Comices, les Associations agricoles sont si nombreuses, si florissantes, si intelligemment dirigées — où la race pie-noire a atteint ce haut degré de perfection : elle qui déjà se classait presque première comme productrice de lait et de beurre au Concours de Saint-Brieuc, à égalité de ration proportionnée à son poids.

Est-il besoin de rappeler que lorsqu'en 1892 — 28 ans avant les mesures officielles — l'Association Bretonne voulut, sur l'initiative du Comte Charles de Lorgeril, répandre l'instruction agricole à l'école primaire et instituer ces examens annuels toujours continués depuis, c'est dans votre département, avec l'aide du Frère Abel et de l'Institut justement célèbre de Ploërmel, qu'elle trouva les moyens pratiques de réaliser ce programme ? Il ne s'agit donc aujourd'hui que de coordonner, de développer ce qui existe déjà ; puisse ce Congrès de l'Association Bretonne être pour tous l'occasion de progrès désiré, d'échange d'idées où ceux d'ailleurs verront tout ce qui se fait de bien chez vous, et vous, à votre tour, verrez ce qui d'ailleurs peut vous être utile.

Il ne s'agit pas là, pour nous, seulement d'un intérêt particulier ni même d'un intérêt professionnel, il y a plus, nous avons à y remplir un devoir national. Que nos récoltes soient belles, pesantes, productives ; que nos troupeaux soient choisis, d'un bon rendement en lait, en beurre, en laine, en viande, nous n'aurons pas seulement assuré la vie matérielle et la richesse du pays, mais sur le terrain économique et financier, nous aurons pour la seconde fois conquis et assuré sa liberté.

Alors la France produisant elle-même ce qu'il lui faut, et elle le peut puisque si généreusement dotée par la Providence, grâce à la douceur de son climat et la variété de ses cultures elle a, à la fois, et le pain et le sucre, et la vigne et le houblon, et le lin et la soie, et le tabac et l'olivier : Alors, dis-je, la France ne sera plus tribu-

taire de l'étranger, de son change, de sa marine, de ses finances et de ses lois. Notre fret libéré pourra donner à notre commerce et à notre industrie l'appui et l'expansion qu'ils réclament. L'argent dépensé restera chez nous, profitera à nos nationaux, apportant la richesse et l'aisance chez tous ceux qui s'honorent de travailler.

Alors, nous aurons bien mérité de la France et surtout, — ceci nous tient bien au cœur, — du plus beau fleuron de sa couronne provinciale, de notre Bretagne, qui dans ses limites plus étroites fut, elle aussi, comblée par la Providence et que chantait si bien Brizeux disant dans la vieille langue de nos aïeux :

*O Breiz izel, ch'aera Bro,  
Coat en e creis, mor en e zro !*

O ma Bretagne, n'es-tu pas le plus beau des pays ? couronnée que tu es par les vertes frondaisons de tes grands bois et cernée de la magnifique ceinture d'émeraude, toi qui joins à toutes les possibilités de la terre, les richesses infinies de la mer !

Ce discours est accueilli par de vifs applaudissements.

La séance se termine par un concert très réussi. M. Machaux, le distingué violoniste, exécute une sonate d'Haëndel et une berceuse de Fauré. Mademoiselle Jénouvrier chante ensuite, avec un beau talent et un art consommé, les « *Larmes de Werther* », de Massenet et les « *Divinités du Styx* » de l'opéra d'Alceste, de Gluck. Tous ces morceaux admirablement accompagnés par M. Frémont, l'éminent pianiste, sont très applaudis.

A l'issue de la séance, rendez-vous est donné pour le lendemain à neuf heures, à la Cathédrale, pour assister à la messe que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Vannes, a bien voulu promettre de présider.

## MESSE DU SAINT-ESPRIT

L'usage immémorial de l'Association Bretonne est de faire célébrer une messe du Saint-Esprit avant de commencer ses travaux. Cette messe a lieu à la Cathédrale de Vannes, le 3 octobre, à neuf heures du matin, mais, cette année, la messe est dite à l'intention des associés et des enfants des membres de l'Association morts pour la France.

Des places sont réservées aux Congressistes, tout en haut de l'église, qui est comble, et les grandes orgues sont tenues par M. Machaux, organiste de la Cathédrale, applaudi la veille, comme violoniste, à la séance d'ouverture du Congrès.

Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, tenant la promesse qu'il avait bien voulu faire, assiste au trône. Après l'Evangile Sa Grandeur monte en chaire et adresse à l'assistance l'allocution suivante :

MES BIEN CHERS FRÈRES,

En souhaitant la bienvenue aux membres de l'Association Bretonne qui veut bien faire de notre ville le siège de son Congrès, je n'ai pas à vous la présenter. Car, par l'amour que nous avons voué à notre chère petite patrie, nous faisons tous partie de l'Association Bretonne. Tous nous nous intéressons aux gloires de notre Bretagne ; rien en elle ne nous est indifférent.

En le disant, nous ne cherchons à imposer à personne l'admiration et l'amour de notre pays ; mais nous avons le droit de proclamer une fois de plus combien nous voulons lui rester attachés.

Si nous l'aimons, si nous lui sommes attachés, gardons la Bretagne telle que la Providence nous l'a faite. Gardons-la à elle-même.

1. *Gardons-la à son sol.* Ce sol est dur, difficile à remuer. La ceinture de granit qui l'enserme le pénètre profondément. Sa culture est l'un des buts envisagés par les fondateurs de votre Association. Je n'ai pas à dire ici ce qu'ils ont fait pour elle. Qu'il me suffise de rappeler la magnifique efflorescence d'associations ou d'œuvres agricoles qui s'est produite chez nous depuis que vous existez, et que vous développez encore, dans vos syndicats, vos caisses rurales, vos mutualités, etc. Mais, pour que se réalisent vos vœux, il faut faire aimer le sol de la Bretagne par tous ceux que la Providence y fait naître. Il faut la leur rendre de plus en plus habitable, pour qu'ils n'aient pas la tentation d'aller chercher au loin, ce que la terre natale peut procurer à ses enfants.

2. *Gardez la Bretagne à ses souvenirs.* C'est le second but de votre Association. Aucun pays n'est plus riche en souvenirs que

le nôtre. La Bretagne est légitimement fière de ses monuments qui lui rappellent son passé ; elle est encore plus fière de ses grands hommes et de ses saints. Votre Association travaille à faire connaître les gloires de la Bretagne. Apprenez à la Bretagne à se mieux connaître elle-même ; par là vous la lui ferez aimer. Nous vivons à côté d'un monde qui est trop porté à croire que tout ne date que d'hier. Montrez-lui qu'il n'en est rien, et forcez-le à admirer les splendeurs de notre passé.

Pour nous la faire admirer à nous-mêmes, Messieurs, conservez-la. Gardez-nous nos fêtes, nos pardons, notre langue, nos costumes, etc., tout cet ensemble si pittoresque qui fait la Bretagne.

3. *Gardez surtout la Bretagne à sa foi religieuse.* Que serait la Bretagne sans sa foi religieuse ? Son passé serait sans explication, ses monuments sans signification, ses grands hommes sans mérite et sans gloire ! Elle serait le peuple sans tradition et sans histoire ! Elle serait le peuple sans idéal.

Toujours le peuple breton fut attiré vers l'au-delà de la mort, soit pour y vivre avec ceux qui ne sont plus, soit pour y prier ses saints et s'inspirer de leurs exemples. Il ne peut pas exister sans cela.

S'il arrivait à perdre cet idéal, la cupidité, la haine et la sensualité le conduiraient à l'orgie et à la brutalité.

Si la Bretagne perdait sa foi, elle deviendrait par conséquent le peuple sans piété, sans charité et sans dévouement, c'est-à-dire sans éclat. Elle serait bientôt le peuple sans patriotisme.

Ce n'est pas diminuer sa gloire que de dire du patriotisme du Breton qu'il repose principalement sur sa foi : c'est dire combien il est raisonné et capable d'héroïsme. Le jour où il cesserait d'être chrétien, que serait le courage du soldat breton ? que serait son dévouement ? Que deviendraient ses forces physiques elles-mêmes ?

C'est Dieu qui a voulu ce privilège pour la Bretagne de la garder fidèle à sa foi. Jamais l'hérésie ne l'a atteinte dans le passé.

Ne la laissez pas atteindre par les hérésies des temps modernes. Gardez-lui sa foi et sa vitalité. C'est à cela que vous venez travailler dans ces jours. Soyez-en remerciés, Messieurs, et que Dieu bénisse vos travaux.

A l'issue de la messe, le Bureau se rend à la sacristie pour remercier Monseigneur Gouraud de l'allocation qu'il a bien voulu prononcer. Sa Grandeur souhaite la bienvenue aux Congressistes et leur fait le plus chaleureux accueil.

## DEUXIÈME SÉANCE

Dimanche 3 Octobre 1920. — Séance du matin

Président : M. JÉNOUVRIER.

Secrétaire : M. le Commandant MOREL.

A dix heures du matin, une séance des Sections réunies de l'Association Bretonne a lieu, au château Gaillard, propriété de la Société Polymathique du Morbihan. Elle a pour but d'examiner et de trancher diverses questions d'organisation générale nécessitées par les circonstances.

1° *Elections complémentaires.* — Certaines nominations faites par la réunion générale de Redon de 1919, n'avaient pas été acceptées par ceux sur lesquels elles avaient porté. D'un autre côté, il a paru bon à plusieurs congressistes de diviser en deux sous-sections distinctes les Sections d'Agriculture et d'Histoire. Il y a donc lieu de pourvoir à cette organisation nouvelle et de procéder aux élections que cette organisation rend nécessaires. Ces élections donnent les résultats suivants :  
Sont élus :

MM. Le comte René de Laigue, trésorier général adjoint ;  
Le marquis de Bellevue, président de la Section d'Archéologie et d'Histoire ;  
Le chanoine Abgrall, président de la sous-section d'Archéologie et d'Histoire ;  
Le comte de Calan, président de la sous-section d'Histoire ;  
Roger Grand, président de la sous-section d'Agriculture ;  
Babin-Chevaye, président de la sous-section d'Economie.

2° *Admission des membres d'honneur.* — Le Bureau propose que les présidents des Congrès, y compris ceux des anciens Congrès, soient désormais nommés membres d'honneur de l'Association et fassent de droit partie du Bureau. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

3° *Principe d'une réunion de printemps.* — Il avait paru très utile à plusieurs membres de l'Association que, chaque année, au printemps, le Bureau se réunît dans une ville quelconque de Bretagne, en dehors du roulement par département, pour préparer le prochain Congrès.

Cette motion est adoptée. Il est en outre décidé en principe que la ville choisie sera de préférence une ville où il y aurait à commémorer un événement historique tel que la naissance

d'un homme célèbre. C'est ainsi que Rennes pourrait être désignée, à l'occasion de la commémoration (bien qu'avec un retard dû aux circonstances), du quatrième centenaire de la naissance de Bertrand d'Argentré, le célèbre historien et juriconsulte breton, né à Vitré en 1519, et inhumé à Saint-Germain de Rennes.

4° *Mise au programme de chaque Congrès d'une ou de plusieurs questions d'ordre général.* — M. le comte de Calan a émis le vœu que, pour donner plus d'intérêt aux Congrès, il fût proposé aux travailleurs de Bretagne, qu'ils fassent ou non partie de l'Association, au moins une question d'ordre général par sous-section. Le sujet serait porté, par la voie de la presse, à la connaissance des intéressés qui enverraient leurs mémoires assez à temps pour qu'ils fussent centralisés par les présidents des sous-sections et enchâssés dans un travail d'ensemble, qui serait présenté au Congrès.

Ce vœu est adopté à l'unanimité mais, sur l'observation de M. le Président Général, il est bien entendu qu'il appartiendra aux sous-sections de choisir les questions à étudier.

5° *Libération des cotisations.* — M. Raison du Cleuziou, trésorier de l'Association, fait remarquer que, dans certaines sociétés, les membres peuvent se libérer, à l'avenir, du paiement des cotisations et devenir membres à vie en versant, à un moment donné, une somme fixe représentant de dix à quinze annuités. Les sommes ainsi recueillies sont capitalisées et constituent une réserve, dont les intérêts seuls sont versés dans la caisse de l'Association pour les dépenses courantes.

Cette motion mise aux voix est adoptée. En ce qui concerne le taux du rachat, il est convenu qu'il sera :

- Pour les membres fondateurs, de 300 francs.
- Pour les membres à vie, de 200 francs.

6° *Frais d'impression.* — M. Raison du Cleuziou attire ensuite l'attention sur l'élévation toujours croissante des frais d'impression.

Après examen de la question, l'Assemblée décide que, conformément aux statuts, le Bureau de chaque section examinera les mémoires présentés et invitera, s'il est nécessaire, les auteurs à les condenser dans la mesure du possible.

Il pourrait être fixé, par mémoire, un maximum de pages et les frais inhérents à l'impression de pages supplémentaires seraient supportés par l'auteur.

7° *Congrès de 1921.* — D'après le roulement établi, le Congrès de 1921 devra avoir lieu dans le département de la Loire-Inférieure. Après examen de la question et les sociétaires présents de ce département ayant été consultés, il est décidé que le Congrès de 1921 aura lieu à Nantes.

Les questions d'ordre général étant épuisées, la séance est

levée et les deux sections se retirent dans les locaux qui leur ont été affectés, au Château Gaillard, pour leurs séances particulières.

P. MOREL.

### SÉANCE DE LA SECTION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Dimanche 3 Octobre 1920. — Séance du matin, à 11 heures

Président : M. le Marquis DE BELLEVUE.

Secrétaire : M. le Commandant MOREL.

M. le comte de Calan expose que M. Bourde de la Rogerie, archiviste d'Ille-et-Vilaine, lui a signalé le grand intérêt que présenterait, comme question d'ordre général à traiter par la sous-section d'Histoire, au Congrès de 1921, la rénovation religieuse qui eut lieu, en Bretagne, au XVII<sup>e</sup> siècle. M. de Calan offre de centraliser, à Rennes, les mémoires présentés et de rédiger un travail d'ensemble dans lequel prendraient naturellement place les mémoires présentés, ou tout au moins des analyses ou des extraits.

M. le chanoine Abgrall fait observer qu'une renaissance de l'architecture religieuse a coïncidé, principalement en Basse-Bretagne, avec la rénovation religieuse dont il vient d'être parlé. En conséquence, l'étude de cette renaissance architecturale pourrait être proposée par la sous-section d'Archéologie. M. le chanoine Abgrall offre de centraliser, à Quimper, les mémoires présentés et de rédiger un travail d'ensemble de la question.

Les propositions qui précèdent sont adoptées à l'unanimité. Il appartiendra au Bureau de l'Association Bretonne de prendre, en temps utile, les mesures d'exécution, de même que pour les autres questions que les sections pourraient être amenées à présenter.

Pour obtenir une certaine unité dans la rédaction des mémoires, il serait indispensable que le programme donnât le plan général suivant lequel ces mémoires devraient être établis.

Il est bien entendu qu'en dehors de ces questions précises, il reste loisible à tout sociétaire de présenter des mémoires sur les sujets étudiés par lui.

P. MOREL.

## VISITE DE LA VILLE DE VANNES

ET

## DU MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN

*Dimanche 3 Octobre, à 2 heures du soir*

A deux heures du soir, les Congressistes étaient réunis au château Gaillard, siège du musée de la Société Polymathique dont M. Marsille, président de cette Société ainsi que du Congrès, leur fit les honneurs d'une façon aussi intéressante que gracieuse.

Après leur avoir donné quelques détails historiques sur le château, construit sur les anciens murs de Vannes, sous le duc Jean V, il leur fit remarquer une salle complètement revêtue de panneaux peints représentant la vie des Pères de l'Eglise.

Avec sa compétence exceptionnelle pour les questions d'archéologie préhistorique, M. Marsille fit admirer aux Congressistes les merveilles trouvées dans les dolmens du Morbihan et qui font, du musée de la Société Polymathique, le plus riche avec celui de Saint Germain, de tous les musées du monde, en objets de pierre polie.

Il donna notamment des détails extrêmement intéressants sur la nature minéralogique des objets trouvés et les gisements d'où ils étaient originaires.

Aussi reçut-il, pour la science avec laquelle il avait groupé les trésors du musée, ainsi que pour l'extrême complaisance avec laquelle il en avait détaillé les richesses, les félicitations les plus chaleureuses et les remerciements les plus sincères.

M. Marsille exprima le vœu que : « Le Musée de la Société Polymathique du Morbihan, étant destiné, après l'exode regrettable des collections particulières, à rester le Musée Préhistorique de Bretagne, les objets préhistoriques qui ailleurs passeraient inaperçus, aillent de préférence s'ajouter aux importantes collections qui sont rassemblées dans le Château-Gaillard de Vannes. Un don, si modeste fût-il, y conserverait le souvenir de ceux de nos compatriotes qui ont consacré leurs loisirs, d'aucuns leur vie, à l'étude de nos vieux monuments. — Nous souhaitons que l'exemple de MM. de la Monneraye et de Keranfec'h soit suivi. »

L'Association s'associe au vœu de M. Marsille.

A l'issue de la visite du musée, M. le colonel Fonsagrives conduisit les congressistes visiter les curiosités monumentales de Vannes, à savoir : en face du Château-Gaillard, la maison de Vannes et sa femme, puis la maison où mourut saint Vincent Ferrier, la cathédrale, les ruines du château de la Motte, actuelle-

ment visibles par suite de démolitions, et enfin les restes des deux enceintes fortifiées.

Avec une rare compétence, M. le colonel Fonsagrives fit suivre le tracé de ces enceintes, en montrant les vestiges dans des cours et dans des jardins, et fit terminer la visite par l'ascension de la tour, improprement appelée du Connétable, du haut de laquelle on jouit d'un très beau panorama sur la longue portion conservée des anciens murs et sur la promenade de la Garenne.

Il serait à désirer que M. le colonel Fonsagrives, auquel l'Association Bretonne exprime sa profonde gratitude, consignât, sans retard, le résultat de ses recherches dans un ouvrage suffisamment muni de planches et de croquis, car il est à craindre que, par suite des démolitions et des reconstructions, bien des parties encore visibles des anciens monuments de la ville de Vannes ne viennent à disparaître.

## TROISIÈME SÉANCE

Dimanche 3 Octobre 1920. — Séance du soir.

Président : M. MARSILLE,

Secrétaire : M. le Commandant MOREL.

La dernière séance solennelle et publique s'ouvre à huit heures du soir, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. L'assistance est plus nombreuse encore que la veille. Sur l'estrade prennent place M. Marsille, président du Congrès, ayant à sa droite M. Marin, maire de Vannes, et à sa gauche M. le sénateur Jénouvrier, directeur général, entourés des mêmes personnes que la veille.

M. le comte de Galan, président de la sous-section d'histoire, étudie, dans un travail qui figurera parmi les mémoires publiés, le rôle joué par des Bretons dans l'histoire de France. Cette étude intéressante et documentée est unanimement applaudie.

M. Babin-Chevaye, sénateur, président de la sous-section économique, donne, dans les termes suivants, un aperçu des travaux et des espoirs de l'industrie nantaise.

### MESDAMES ET MESSIEURS,

Après les éloquentes discours que vous venez d'entendre, il y a peut-être quelque témérité à faire appel à votre bienveillante attention pour parler de commerce et d'industrie ; semblables questions vont sans doute paraître bien ternes — pour ne pas dire légèrement fatigantes — auprès des communications qui viennent de vous être présentées, avec tant d'érudition et de charme, sur l'histoire, l'agriculture et l'archéologie.

Il est cependant nécessaire, pour répondre au but de notre Association, d'accorder un peu d'attention à tout ce qui peut et doit, dans le domaine du travail comme dans celui de la pensée, concourir au bien matériel comme au bien moral de notre petite patrie — c'est, comme il a été si bien dit hier soir, servir la grande patrie.

Servir sa patrie ! Le très distingué Président de notre section, M. Huon de Penanster, nous a exposé hier dans des termes que j'étais heureux d'applaudir avec vous, comment les cultivateurs de Bretagne savaient s'acquitter de ce devoir ; mais, en l'entendant dire « l'homme des champs ne sait pas parler » je trouvais pour ma part, et mon sentiment sera je crois partagé, que sa modestie le poussait à une altération, à une véritable réduction de la vérité et je me demandais ce que l'on pourrait

bien, à cet égard, penser de l'homme des villes. Vous avez éprouvé le charme de ces évocations des grands spectacles de la nature qui, depuis les premiers feux de l'aurore jusqu'aux dernières lueurs du crépuscule, offrent aux yeux du cultivateur un précieux réconfort et donnent à son travail un charme particulier qui fait penser à cet apostrophe toujours si vraie du poète : « O fortunatos nimium sua si bona norint agricolos. » Trop heureux les agriculteurs s'ils connaissaient leur bonheur !

Le sort du travailleur de la ville est loin d'être aussi privilégié ; pour lui, le tic tac de la machine à écrire remplace le murmure de la brise dans les sapins ; sa lumière est artificielle ; il ne peut apprécier le charme d'un beau coucher de soleil et doit s'accoutumer à l'éclat plutôt brutal de la forge ou du haut fourneau.

Mais, je ne voudrais pas, Messieurs, et surtout vous, Mesdames, risquer de vous effrayer par un tableau trop sombre de la vie industrielle, alors que je dois avoir prochainement l'honneur de vous inviter à y faire une petite excursion. Votre Association a, en effet, dans sa séance de ce matin, décidé de tenir sa prochaine réunion dans la Loire-Inférieure et a choisi Nantes pour siège de son Congrès de 1921.

J'espère bien que cette visite ne sera pas pour vous sans intérêt, et je vous demande la permission de vous présenter un aperçu, tout à fait sommaire d'ailleurs, de nos travaux, de nos projets et de nos espoirs, dans cette partie de notre petite commune patrie.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les liens qui unissent Nantes au reste de la Bretagne au point de vue industriel et commercial ; vous connaissez bien, notamment, l'importance de cette industrie des conserves alimentaires qui a semé sur toutes nos côtes ces groupes d'usines dont un grand nombre sont rattachées par un siège social à Nantes, ce qui assure, entre notre ville et votre région, une liaison d'intérêt dont vous appréciez l'importance. Il en est de même au point de vue commercial et je peux rappeler, entre autres, l'exemple d'une banque de notre ville, le « Crédit Nantais », qui a vu, depuis quelques années, son rayon d'action s'étendre rapidement en Bretagne, où ses succursales et bureaux de Quimper, Brest, Lorient, Concarneau, Douarnenez et Pont-Labbé assurent des relations dont vous voyez l'heureuse influence pour le développement et la force de cette union si nécessaire aujourd'hui.

A l'heure actuelle, le premier devoir est de produire ; c'est une vérité que nous avons reconnue dans notre séance d'hier où elle a été présentée dans les termes les plus heureux et sur laquelle il n'est pas besoin d'insister ; j'ajouterai seulement qu'il faut produire dans les meilleures conditions de rapidité et d'économie. Pour réaliser cette double condition il est indispensable de perfectionner sans cesse l'outillage agricole ; d'en réduire le prix d'achat et les frais d'entretien, et de faciliter les transports. Tels sont les buts à poursuivre par l'industrie pour apporter à l'agriculture le concours qu'elle lui doit et qu'elle

compte lui fournir sans relâche. Peut-être même pourrait-on, sans être taxé d'utopie, envisager le moment où la force motrice sera mise pratiquement à la portée des exploitations agricoles par une utilisation convenable de l'énergie électrique.

M. le Président de la section d'agriculture voudra bien me permettre encore un emprunt à son discours si documenté ; il nous disait que la France, avec l'aide de ses colonies, pouvait produire tout ce qui est nécessaire à ses besoins. C'est absolument exact ; si, jusqu'à ce jour, les ressources de nos colonies ont été méconnues ou négligées, le moment est venu de réparer ces erreurs et ces fautes. Il ne faut pas l'oublier, l'une des conditions essentielles du relèvement économique du pays est de tirer enfin parti d'un domaine colonial unique au monde. Pour cela notre région Nantaise, particulièrement bien placée, grâce aux liens qui, depuis si longtemps, l'unissent à nos colonies, s'efforce en ce moment de multiplier ses relations, en développant des lignes régulières de navigation ou en en créant de nouvelles, et en fondant d'importantes affaires agricoles ou commerciales dans des contrées d'avenir.

Nous sommes également en mesure d'apporter un sérieux concours au relèvement de notre marine marchande, avec ces chantiers de construction, déjà si puissants, dont les cales s'allongent le long de la Loire, et qui sont, eux aussi, en voie d'agrandissement.

Vous savez quelle a été l'activité du port de Nantes au cours de ces dernières années. Les plus sérieux efforts sont faits en ce moment pour lui donner une nouvelle ampleur. Dans ce but de grands travaux sont à l'étude ou en exécution, pour la construction de nouveaux quais, la création d'engins de levage et de manutention munis des derniers perfectionnements, et l'édification de vastes magasins et entrepôts.

Sans vouloir abuser de vos instants en entrant dans le détail de ces organisations diverses, je citerai seulement une installation susceptible d'intéresser particulièrement les agriculteurs ; celle qui a pour but la manutention rapide des céréales. Des appareils spéciaux ont été installés avec trémies ensacheuses et bascules automatiques, et une preuve de leur bon fonctionnement se trouve dans ce fait qu'ils ont fait reconnaître la nécessité d'augmenter très notablement le nombre des wagons employés à les desservir, et comme conséquence, de procéder à l'extension des voies ferrées, des quais, et d'installer des cabestans électriques pour accélérer les manœuvres.

Notre région dont les avantages géographiques vous sont connus, dispose également de ressources qui, pour être moins apparentes, n'en sont pas moins appelées à donner un aliment important à son activité. Des gisements de minerais de fer riches et abondants avaient été découverts quelques années avant la guerre, mais la législation alors en vigueur sur les mines n'en avait pas jusqu'ici permis l'exploitation. Nous espérons que le vote d'une nouvelle loi permettra enfin de tirer parti de ces richesses si précieuses à l'heure actuelle où l'on sait quelle est la valeur

du fer et de l'acier. L'exploitation à grand rendement de ces importants gisements pourra permettre l'alimentation de nos hauts-fourneaux ou, s'il y a un excédent, nos navires trouveront un fret de sortie de nature à assurer la prospérité de nos ports.

Ce fret de sortie, objet des constantes préoccupations de ceux qui ont la charge des intérêts maritimes, doit être obtenu également par l'amélioration de la Loire dont la partie inférieure constitue une porte ouverte sur l'Océan et que la nature a semblé vouloir destiner à être la voie naturelle de communication avec le réseau des canaux Français de l'Europe Centrale. La Loire, laissée depuis longtemps dans un état d'abandon déplorable, est encore à l'état sauvage sur une trop grande partie de son cours, mais des travaux d'amélioration exécutés depuis quelques années ont donné des résultats encourageants, et les déclarations récentes des Ingénieurs chargés de son aménagement permettent d'envisager, dans un avenir prochain, une navigation intéressante de Nantes à Angers, et, plus tard, une communication pratique avec les canaux du centre et même avec les voies navigables de Suisse. Les relations de l'Europe centrale, notamment de la Suisse, avec les ports de l'estuaire de la Loire font d'ailleurs, et depuis longtemps, l'objet des constantes préoccupations des municipalités et des chambres de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire, et l'on peut considérer comme déjà posées les bases d'une entente qui doit être féconde pour l'avenir de nos ports. Vous ne pouvez manquer de vous intéresser à ces résultats, sachant l'heureuse répercussion que la prospérité des ports de la Loire ne peut manquer de produire dans toute la région voisine.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, très sommairement indiquées, les grandes questions qui nous occupent et que nous serons très heureux d'exposer plus complètement à celles et à ceux d'entre vous, qui voudront bien, en grand nombre je l'espère, nous honorer de leur visite en 1921.

Après avoir vu de près tous ces travaux et constaté l'activité de ce petit coin de notre chère Bretagne, vous penserez, je n'en doute pas, que, là aussi, chacun s'efforce d'apporter sa pierre à l'édifice de restauration qui est notre commun but à tous. Vous reconnaîtrez aussi comme nos pères étaient bien inspirés lorsqu'ils donnaient à la Chambre de Commerce de Nantes cette belle devise : « *Oculi omnium in te sperant Domine* ». « Les yeux de tous espèrent en vous, Seigneur. » Ils savaient bien, ces travailleurs, que dans les soucis de leurs études, au milieu des difficultés de leurs entreprises et des fatigues de leurs labeurs, c'est en Haut qu'ils devaient chercher le réconfort, la consolation et l'espérance.

Ce travail est vivement applaudi.

M. le marquis de Bellevue, président de la section d'Histoire et d'Archéologie, donne ensuite lecture d'une monographie du château de Coëtbo, en Guer, qui sera publiée dans le Bulletin de l'Association.

Ce mémoire, extrêmement intéressant et rempli d'anecdotes curieuses, obtint le plus grand succès.

M. Marin, maire de Vannes, et l'un des présidents d'honneur du Congrès, se lève et prononce l'allocution suivante :

MESDAMES, MESSIEURS,

Je serais sans excuse de prendre la parole au seul titre immérité et tout à fait occasionnel de Président d'honneur, si ma qualité de Maire ne m'imposait le devoir de remercier l'Association Bretonne d'avoir choisi Vannes comme première étape d'après guerre.

Nulle ville, il me semble, n'était mieux désignée que celle qui fut son berceau. Nulle ville n'est plus bretonne ; son histoire est vieille comme la Bretagne et tout Breton peut se sentir chez lui quand il est chez elle.

Heureusement surpris par votre décision, ignorant, j'en fais l'aveu, presque tout de votre Association, j'ai pu, grâce à l'amabilité d'un de ses membres, me procurer les comptes-rendus de vos divers congrès.

Je les ai feuilletés sur cette presqu'île de Quiberon, tout au bord de cet océan si propice au recueillement de la pensée et, voilà que, par la magie de vos écrits, moi aussi, je me prenais à vivre le passé de cette Bretagne parfois mystérieuse comme ses tombes et ses pierres, toujours rude, sévère, mystique comme ses roches granitiques, ses landes, ses mœurs et ses coutumes, son langage même.

Poursuivant ma lecture en m'attachant de préférence à vos congrès de Vannes, je rencontrais les signatures des plus érudits et j'ajoute, des plus aimés de nos concitoyens. Dans leur cœur généreux se confond, en effet, l'amour de notre sol et celui de ses habitants. Que vous vous penchiez sur la vie de ceux qui ne sont plus ou sur la vie de ceux qui nous restent, vous apercevrez autant de dévouement, de bonté, de charité que de science et de labeur.

Puis, à chaque page, je retrouvais un nom respecté entre tous, le nom de votre ancien Directeur Général, M. le Sénateur Audren de Kerdrel : Qu'il me soit permis de rappeler quelques heures délicates et charmantes dont je lui suis redevable. Aussi bien j'ai la certitude de vous être agréable en évoquant ici une mémoire que je sais vous être particulièrement chère.

C'était en 1896. Je prenais part au concours régional organisé à Saint-Brieuc, à l'occasion de votre congrès, par la Société des Agriculteurs de France. Arrivé par une heureuse erreur trois jours trop tôt et descendu à l'hôtel retenu par les organisateurs, ceux-ci voulurent bien me faire l'honneur de m'admettre à leur table. Elle était présidée par M. de Kerdrel ayant, à sa droite, M. le Marquis de Vogué.

M. de Kerdrel mangeait peu, se faisait servir quelques gouttes de vieux cognac, allumait un cigare et, pendant que nous termi-

nions le repas, causait. Mais quel causeur ! quel régal ! quel délicieux dessert intellectuel !

Il avait, à la disposition de cinquante années passées en première loge des événements comme représentant de la Bretagne, une incomparable mémoire et ce don merveilleux de la causerie, toujours rare, aujourd'hui disparu.

Je ne crois pas qu'il soit possible de le posséder avec plus de charme, plus d'élégance et pourtant plus de simplicité. Ceux-là qui ont pu l'apprécier, en goûter la saveur et l'intérêt, comprendront le souvenir que j'en ai conservé.

Mais je reviens à notre vieux Vannes, heureux et fier de vous avoir reçus. Vous avez parcouru ses rues étroites encore respectées, revu ses remparts édifiés en partie sur les vestiges des fortifications romaines. Hélas ! j'ai connu ces imposants remparts à peu près intacts. Que n'ont-ils été conservés ! Quelle admirable ceinture cela eût fait à notre ville ? Et je revois, comme en un dessin de Gustave Doré, ses pignons penchés, ses antiques maisons à encorbellement profilant au clair de lune leurs fantastiques silhouettes, cependant que de vieilles dames, attardées à la veillée, s'empresment de regagner le logis précédées du fanal éblouissant.

Depuis que de progrès, mais aussi que de déceptions ! Est-ce le regret du passé que j'exprime ? je ne sais. Ces souvenirs sont ceux de notre jeunesse — ne serait-ce pas elle plutôt qu'éternellement nous regrettons ?

Quoi qu'il en soit, nous devons une profonde reconnaissance à ceux qui, comme vous, Messieurs, travaillent à ressusciter pour tous les beautés du passé, ses exemples, ses leçons.

Après les tragiques années de guerre, en ce temps de bouleversement mondial, dans le trouble inquiétant des mentalités, l'union des forces saines paraît indispensable. Il serait peut-être imprudent de ne pas la réaliser. L'Association Bretonne est une de ces forces et, si j'ai pu saisir l'idée qui la domine, ce n'est pas seulement l'étude de la Bretagne, la culture de son sol qu'elle a pour but, mais aussi la préservation, la conservation du caractère breton, des qualités et des vertus de la race.

S'il plaît à Dieu, elle y parviendra, car, quel qu'il soit et quoi qu'on fasse, le terroir reprend toujours le dessus et les fruits qu'il produit restent les mêmes.

Ce discours, dans son ensemble, et particulièrement le passage où l'orateur raconte d'une façon si vivante un entretien avec M. Audren de Kerdrel, sont accueillis par de chaleureux applaudissements.

M. Marsille remercie en ces termes les orateurs :

MESSIEURS,

Permettez-moi de remercier tous les membres de l'Association Bretonne et de la Société Polymathique qui ont contribué à l'orga-

nisation de ce Congrès. Des circonstances imprévues, indépendantes de notre volonté, nous ont empêché d'en réaliser tout le programme, mais ce fut un succès quand même.

Je remercie M. le maire de Vannes dont l'accueil bienveillant rallie toutes les sympathies. Vous avez tout à l'heure, M. le maire, évoqué une belle figure de l'Association Bretonne, M. Audren de Kerdel, et vous avez rappelé ce don charmant de la causerie qu'il possédait à un si haut degré. Ce don est aujourd'hui perdu, avez-vous dit, mais vous nous prouviez en même temps que d'autres, après lui, l'avaient reçu.

Merci aux organisateurs. — Merci aux artistes dont nous avons applaudi le talent et salué tout le charme.

Je remercie les orateurs de ce soir qui sont de ces collègues dont je parlais hier et que je ne connaissais que de réputation. Je me félicite de ces assises qui nous ont rapprochés. Nous avons retrouvé dans les travaux dont ils nous ont donné lecture les qualités de style, de méthode, de sincérité que nous connaissions déjà, pour les avoir déjà rencontrées sous leur plume.

Merci enfin à vous tous, Mesdames et Messieurs, qu'a réunis ici l'amour de la petite patrie, le culte du passé. Personne n'aime davantage que l'archéologue son coin de terre parce que personne n'en connaît mieux que lui toutes les beautés. Au cours de ces séances, en écoutant hier le beau discours de M. Jénouvrier et l'hymne au cultivateur de M. Huon de Penanster — comme en entendant ce soir MM. Babin-Chevaye, de Bellevue et de Calan — ici, comme derrière les vieux murs du Château-Gaillard ou sur la tour du Connétable, vous avez senti planer l'âme de la Bretagne... Nos collègues vous ont dit tout ce qui les rattachait à la petite patrie : « Ce sont ses monuments primitifs et toutes les traditions perdues qu'ils représentent... c'est la légende de ses premiers apôtres et toutes les traces encore vives des combats héroïques livrés par le Christianisme aux anciens dieux. C'est le Moyen-Age et la Renaissance si intéressants dans le pays de Duguesclin et d'Anne de Bretagne... Ce sont enfin les mœurs de ces braves gens si peu entamés par la trivialité... »

Et c'est pour cela que nos Sociétés vivent — et me tournant en terminant vers les membres de l'Association Bretonne, je leur adresse cette strophe d'un poète du terroir :

« Et tant que les Bretons aimeront leurs menhirs,  
« Leurs grands déserts d'ajones, leur langue, leurs croyances,  
« Vous vivrez pour garder en leurs cœurs les vaillances  
« Et le culte sacré des anciens souvenirs. »

(LEFRANC.)

M. le sénateur Jénouvrier clôt la séance en constatant que le Congrès a remporté un grand succès et en adressant, à chacun de ceux qui ont contribué à sa réussite, un mot d'éloge ou un compliment mérité.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je tiens à reprendre l'exercice de mes droits directoriaux un instant déposés pour remplir la plus agréable des missions ; pour vous dire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de mes collègues et au mien, que l'Association Bretonne gardera de son Congrès de Vannes en 1920 un souvenir inoubliable.

Sans doute nous étions certains d'un accueil cordial ; nos archives nous l'annonçaient, la parole de M. Kerdel nous le garantissait. Mais même dans la cordialité il y a des nuances infinies ; tous vous êtes allés pour nous aux plus douces et aux plus touchantes : Vous, Monsieur le Maire, non seulement en nous honorant, malgré vos nombreuses obligations, d'une présence qui aurait suffi à donner de l'éclat à nos réunions, en nous donnant cette hospitalité fastueuse qui est le propre de votre superbe Hôtel-de-Ville, mais une hospitalité gracieuse et que vous avez voulue fleurie, qui est le propre des cœurs tels que le vôtre, mais encore en évoquant tout à l'heure dans la plus charmante des causeries qui prouve que vous fûtes l'élève parfait de ce causeur incomparable qu'était M. de Kerdel, le souvenir des gloires de notre Association et la mémoire de celui qui en fut le Directeur général le plus éminent.

Vous, Monsieur le Président, en abrégant pour nous des vacances bien gagnées, en dirigeant nos travaux avec autant de distinction que d'autorité, enfin en nous faisant avec une science consommée les honneurs de votre si justement cher *Château Gaillard* et des admirables et sans rivales collections qu'il renferme.

Vous, mon colonel, en vous faisant notre aimable cicérone dans votre ville si intéressante, depuis la maison de « *Vannes et sa femme* » jusqu'à la tour du *Connétable*, en passant par votre cathédrale, si pleine de souvenirs historiques et glorieux.

Vous enfin, Mesdames et Messieurs, qui malgré la rigueur du temps êtes venus si nombreux assister fidèlement à nos réunions. Comme le géant de la Fable qui retrouva ses forces en touchant la terre qui l'avait enfanté, l'Association Bretonne s'est trouvée rajeunie en revenant dans la ville qui porta son berceau. Les héritiers directs ou collatéraux qui briguaient son héritage devront ainsi en prendre leur parti : elle est assurée d'une longue vie et sa succession n'est pas prête de s'ouvrir. J'en ai pour garantie les inscriptions de nouveaux adhérents venus aujourd'hui même, si nombreuses qu'elles auraient fatigué notre excellent trésorier s'il n'était infatigable.

Il semble que selon la charmante expression de Mgr Gouraud ce matin, tous aient voulu faire partie de l'Association Bretonne. Merci donc à tous et de tout cœur.

Comme la veille, la soirée se termine par un concert. Tout

d'abord M. Machaux, l'éminent violoniste, exécute un andante de Martini et un menuet de Mozart, puis Mademoiselle Jénouvrier fait entendre avec le même talent et le même succès qu'hier : « *Les Berceaux* » de Fauré et la « *Procession* » de Franck. Ces morceaux, brillamment accompagnés par M. Frémont, sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

Les séances publiques du Congrès sont ainsi brillamment terminées. Celles de travail devraient également prendre fin le dimanche, mais à la demande des congressistes, il est décidé qu'une nouvelle réunion aura lieu dans la matinée de demain lundi.

P. MOREL.

## QUATRIÈME SÉANCE

### SÉANCE DE LA SECTION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Lundi 4 Octobre 1920.

Président : M. le Marquis DE BELLEVUE.

Secrétaire : M. le commandant MOREL.

M. Marsille, président du Congrès, salue M. le chanoine Abgrall, président de la Société archéologique du Finistère et doyen des archéologues bretons et lui adresse ses félicitations à l'occasion de sa nomination récente à la présidence de la sous-section d'Archéologie.

M. le chanoine Abgrall, en remerciant M. Marsille, raconte, avec d'intéressants détails, les circonstances qui l'ont orienté vers la carrière archéologique.

M. Alain Raison du Cleuziou donne ensuite communication de documents inédits, rencontrés par lui au château de Kerduel, près de Lannion.

Ce sont des instructions données par le roi Charles VIII à Gilles Rivault, seigneur de Kérisac, son maître d'hôtel, chargé de porter les ordres du roi aux chefs de l'armée de Bretagne en 1489-1491 et de négocier avec les grands seigneurs bretons. Tous ces documents qui présentent le plus haut intérêt pour l'histoire des événements qui précédèrent le mariage d'Anne de Bretagne, sont des originaux et portent la signature du roi.

M. Raison du Cleuziou donne lecture du rapport sur les résultats de la composition de langue bretonne organisée chaque année au nom de l'Association Bretonne dans le Finistère par notre collègue M. l'abbé Jézégou, recteur de Plobannalec, qui n'a pu se rendre au Congrès. Quarante écoles ont fourni des compositions au nombre de quatre cent deux.

M. l'abbé Jézégou insiste sur les avantages de l'enseignement bilingue, qui consiste à enseigner le français par le breton, et déclare que les écoles publiques s'abstiennent de prendre part à la composition bretonne donnée par notre Société.

M. le baron de Wismes fait observer que l'enseignement public semble obéir à un ordre supérieur qui serait de faire disparaître la langue bretonne. Il pourrait citer dans les communes de Basse-Bretagne des instituteurs originaires du Midi, alors qu'il serait, au contraire, indiqué de n'employer, dans les départements de langue

bretonne, que les instituteurs qui en sont originaires et en connaissent la langue.

M. le sénateur Jénouvrier fait remarquer que, régulièrement, les instituteurs devraient être maintenus dans leurs départements respectifs, mais que, dans les départements comportant une portion de langue bretonne et une de langue française, la question reste entière. Dans deux départements bretons, c'est donc aux inspecteurs de l'enseignement primaire qu'il incombe de répartir leur personnel de la façon judicieuse qui vient d'être énoncée.

En ce qui concerne l'enseignement public, une démarche officielle, dont M. le Directeur général veut bien se charger, sera faite en haut lieu au nom de l'Association Bretonne.

M. le comte de Laigue attire ensuite l'attention sur l'enseignement de l'histoire de Bretagne à l'école. Cet enseignement est difficile, par suite de l'extrême surcharge des programmes, mais on peut tout au moins émettre les vœux suivants :

1° A l'occasion de l'étude de l'histoire de France, il sera donné un développement particulier aux événements qui intéressent l'histoire de Bretagne, soit verbalement par l'instituteur, soit au moyen de lectures choisies dans l'histoire de Bretagne.

2° Les commissions d'achat de livres de prix et les particuliers sont invités à acheter, pour les distributions de prix, des exemplaires de l'histoire de Bretagne et particulièrement de celle de MM. du Cleuziou et de Calan.

Après des observations de détail présentées par MM. Roger Grand et de la Martinière, ces vœux sont adoptés à l'unanimité.

M. Roger Grand fait ensuite remarquer qu'il serait utile de rédiger, pour les instituteurs, le Livre du Maître ou tout au moins une brochure faisant ressortir les points communs à l'histoire de France et à l'histoire de Bretagne et indiquant, pour tel fait de l'histoire de France, le chapitre ou le passage de l'histoire de Bretagne qu'il serait intéressant de lire.

M. le comte de Calan veut bien se charger de rédiger ce guide.

P. MOREL.

#### SÉANCE DE LA SECTION D'AGRICULTURE

Président : M. Roger GRAND.

Secrétaire : M. le Commandant MOREL.

M. Roger Grand attire l'attention sur la question des mines de potasse d'Alsace actuellement à l'ordre du jour.  
Il rappelle que l'importance du rôle de la potasse en agriculture

est extrêmement considérable. On sait que, pendant la guerre, les Allemands, à court de vivres, ont doublé la consommation de la potasse par l'agriculture et que la production en a été grandement intensifiée. Aussi est-il à désirer que l'agriculture profite largement de l'occasion qui lui est offerte d'utiliser la potasse d'Alsace.

Mais comment ce produit va-t-il être réparti ?

Les mines séquestrées se divisant en trois groupes distincts, on pourrait, pour leur exploitation, soit constituer une société unique qui répartirait la production entre l'industrie et l'agriculture, en réservant une part déterminée à l'Alsace, soit attribuer un des groupes à l'agriculture, un autre à l'industrie et le dernier à l'Alsace.

Cette seconde solution a les préférences de l'Union centrale des Syndicats agricoles de la rue d'Athènes, à l'instigation de laquelle une Société d'études s'est formée, au capital de 500.000 francs, pour faire examiner la question par un conseil comprenant un rapporteur technique et un rapporteur économique.

La Société d'études estimant qu'il est temps que l'agriculture devienne maîtresse de ses produits, adresse un pressant appel aux agriculteurs pour qu'ils fournissent la somme nécessaire au rachat des concessions au séquestre.

Les partisans de la société unique objectent que les frais inhérents à l'exploitation de trois groupes seraient plus élevés que ceux qui seraient nécessaires à une entreprise unique. Cette objection n'est pas sérieuse. Les frais d'exploitation sont locaux, qu'il s'agisse de la direction des usines, du fonçage des puits, des frais d'extraction, des transports, etc., et ils sont tellement élevés par rapport à ceux de la direction centrale que, même si ceux-ci étaient triplés, ils seraient encore peu de chose par rapport à l'ensemble.

M. Huon de Penanster appuie la motion de M. Roger Grand et rappelle ce que l'agriculture a souffert de l'existence d'un trust pour la vente des superphosphates.

M. le sénateur Jénouvrier, intervenant alors, fait connaître que, faisant partie de la Commission des Mines au Sénat et du Comité consultatif des mines au Ministère des Travaux publics, il est très au courant de la question et peut donner quelques précisions sur l'état de la question devant le Parlement.

A l'heure qu'il est, la Chambre a voté le rachat, par l'Etat, des mines de potasse au séquestre des biens allemands. Il ne paraît pas douteux que le Sénat ratifiera ce vote.

Qu'advient-il ensuite et quel sera le mode d'exploitation ? Un grand nombre de représentants d'Alsace pencheraient pour une concession unique. Il paraît cependant que le Gouvernement préférerait plusieurs concessions. Le Parlement le suivra-t-il ? En tout cas et quel que soit le mode adopté, ce qu'il faut c'est que l'agriculture française soit d'abord largement représentée dans les sociétés exploitantes et qu'ensuite tous ses besoins en potasse soient satisfaits. L'exportation ne doit avoir lieu qu'après que tout ce qui sera nécessaire à notre agriculture aura été largement accordé.

M. Roger Grand remercie M. Jénouvrier de ses observations et constate qu'il est tout à fait d'accord avec lui sur les points essentiels.

Vient ensuite à l'ordre du jour la question de l'instruction primaire agricole. M. Huon de Penanster, directeur de la Section d'Agriculture, rappelle comment fonctionnaient, avant la guerre, les examens annuels institués par l'Association Bretonne et la distribution consécutive des diplômes : indique ce qui a été continué et relève les lacunes survenues du fait de la guerre, qu'il y aurait lieu de combler. MM. Jénouvrier, Roger Grand, marquis de Bellevue interviennent dans la question : d'un accord unanime, il est décidé de reprendre les traditions d'avant-guerre. Parlant des manuels d'agriculture et de celui d'économie domestique édités pour l'Association Bretonne, M. Huon de Penanster indique qu'à son avis ce dernier pourrait être développé et complété : la proportion de filles passant l'examen est sensiblement égale à celle des gargons. L'examen de l'Association Bretonne est vraiment un examen professionnel et considéré à juste titre comme tel : dans le département des Côtes-du-Nord il est qualifié comme examen théorique des pupilles de la nation en apprentissage agricole et qui reçoivent à ce titre une allocation supplémentaire.

Cette question intimement liée à celle de l'apprentissage agricole, qui préoccupe l'opinion, vient déjà, en ce qui concerne l'enseignement public, d'être l'objet d'une proposition intéressante. M. Méline, ancien ministre de l'Agriculture, a déposé récemment un projet de loi tendant à spécialiser les instituteurs qui, selon leur origine, seraient classés en instituteurs urbains et en instituteurs ruraux.

M. Huon de Penanster insiste sur la nécessité de reprendre la question de l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

La sous-section d'Agriculture est chargée d'étudier la question et de prendre, d'accord avec le bureau, les mesures nécessaires pour arriver à un résultat.

P. MOREL.

## CINQUIÈME SÉANCE

### SECTION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Lundi 4 Octobre 1920, à 1 heure 30 du soir.

Président : M. le Marquis DE BELLEVUE.

Secrétaire : M. le Commandant MOREL.

M. le commandant Morel rappelle que la communication qu'il avait faite au Congrès de Saint-Servan, au sujet de la recherche et de la description des peintures, sculptures et vitraux héraldiques, répandue par le bulletin de l'Association Bretonne et par un tirage à part, imprimé au printemps de 1914, lui avait valu des réponses intéressantes. Malheureusement, depuis la guerre, la question paraît avoir été perdue de vue.

Il serait utile qu'elle fût inscrite, de nouveau, au programme du prochain Congrès.

Il en serait de même d'une question similaire : la recherche et la description des sceaux anciens concernant la Bretagne.

Ce double vœu est adopté à l'unanimité.

M. le commandant Morel ajoute qu'en ce qui concerne les sceaux, il se chargerait également de recueillir et de centraliser les notices envoyées.

La séance se termine par l'examen de quelques détails d'organisation intérieure.

P. MOREL.

# LISTE GÉNÉRALE

## DES

### MEMBRES DE L'ASSOCIATION BRETONNE

---

#### MEMBRES FONDATEURS

- MM. \* Bellevüe (marquis Xavier de), conseiller général, château du Moulinroül, Soudan, Loire-Inférieure.  
Boby de la Chapelle, ancien préfet, à Champloret, Saint-Servan, Ille-et-Vilaine.  
\* Huon de Penanster, château de Kergrist, Ploubezre, Lannion, Côtes-du-Nord.  
La Ferronnays (marquis de), château de Saint-Mars-la Jaille, Loire-Inférieure ; Paris, 40, rue Chaillot (XVI<sup>e</sup>).  
La Noüe (comte Fernand de), 2 bis, boulevard de Lesseps, Versailles (Seine-et-Oise).

#### MEMBRES

- S. E. Mgr Dubourg, Cardinal-Archevêque de Rennes.  
S. G. Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen.  
Mgr Gouraud, évêque de Vannes.  
Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.  
Mgr Duparc, évêque de Quimper.  
Mgr Le Senne, évêque de Beauvais.  
Mgr Jude de Kernaëret, professeur à la Faculté Catholique. Angers, Maine-et-Loire.
- MM. Abgrall (chanoine), aumônier de l'hôpital, Quimper.  
Allo (chanoine), Directeur diocésain des écoles catholiques, à l'Evêché, Saint-Brieuc.  
Aubert (comte d'), château de la Hauguemorais, Matignon, Côtes-du-Nord.  
Aveneau de la Grancière (vicomte), château de Treveday, Guérande.
- Babin-Chevaye, sénateur de la Loire-Inférieure, 2, Quai Brancas, Nantes.  
Bahezre de Lanlay (M<sup>me</sup>), 5, rue Vicairie, Saint-Brieuc.

NOTA. — Les sociétaires dont les noms sont précédés d'une astérisque ont versé le capital de leur cotisation et sont membres perpétuels.

- Bahezre (chanoine), Supérieur de l'Ecole Saint-Charles, Saint-Brieuc.
- Baillergeau, Gustave, président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 2, Passage Louis Levesques, Nantes.
- Banéat (P.), 6, Faubourg de Fougères, Rennes.
- Barbotin, ancien député, château de Penhoët, Maure, Ille-et-Vilaine.
- Beaufort (vicomte Louis de Gouyon de), Saint-Pol-de-Léon, Finistère.
- Belinaye (comte de la), château du Bois-le-Houx, près Fougères.
- Belleissue (Charles Nicol de la), château du Chêne, Moncontour, Côtes-du-Nord.
- Blancq, château de Bourgneuf, Saint-Grégoire, Rennes ; 22, Place Malesherbes, Paris (XVII<sup>e</sup>).
- Boisanger (M<sup>lle</sup> Marie de), château de Kerdaoulas, Landerneau.
- Boivin, rue de Toulouse, 12, Saint-Malo.
- Boncourt (comtesse Morel de), château de Humerœuille, Blangy-sur-Terroise, Pas-de-Calais.
- Boscher Delangle, Paul, ancien notaire, Quintin.
- Bouïan de Chef du Bos (M<sup>me</sup> de), château du Val, Planguenoul, Pléneuf, Côtes-du-Nord.
- Bouché, Hubert, Rostrenen, Côtes-du-Nord.
- Boucher et de Penanros, négociants, Landerneau.
- Bouëxic de la Driennais (vicomte Lionel du), château de la Driennais, Saint-Malo de Phily, Ille-et-Vilaine ; l'hiver, 29, rue de Monceau, Paris (VIII<sup>e</sup>).
- Bouillé (comte Guillaume de), château de Casson, par Nort, Loire-Inférieure.
- Bourel, capitaine d'artillerie en retraite, 2, Place de la République, Vannes.
- Boynes (vicomte de), château de la Ville-Aubert, Campénéac, Morbihan.
- Breuilpont (marquis de), 3, rue Anatole de la Forge, Vannes.
- Bureau (M<sup>me</sup>), 24, Quai de Béthune, Paris (IV<sup>e</sup>).
- Busnel (comte de), château de la Touche-Larcher, Campénéac, Morbihan.
- Busson-Billaud, sénateur, 9, rue de Marignan, Paris (VIII<sup>e</sup>).
- Cail, Yves, agriculteur à Kervingant, Plouzévédec, Finistère.
- Calan (comte Charles de la Lande de), avocat, président des Bibliophiles Bretons, château de la Trinité, Saint-Gregoire, par Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Calan (Pierre de la Lande de), château de Kerminaouët, Trégunc, Finistère.
- Champagny (comte Henri de), château de Kerduel, Pleumeur-Bodou, Côtes-du-Nord.
- Chaussepied, architecte des Monuments historiques, Quimper.
- Chevillotte, Charles, à Brest.
- Coatpont (de), 74, rue d'Anjou, Versailles.

- Collin, Sullian, inspecteur général d'assurances de la Compagnie d'Assurances Générales sur la vie, Boulevard du Président Wilson, 307, Bordeaux.
- Corbière (abbé), directeur de la *Revue Internationale de Sigillographie*, 7, rue Coëlogon, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Corfec, rédacteur en chef de l'*Electeur des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc.
- Cornudet (docteur), La Roche-Bernard, Morbihan.
- Coroller, Eugène, château du Vauruellan, Moncontour, Côtes-du-Nord.
- Couëssin (de), Athanase, château de Kerougas, Herbignac, Loire-Inférieure.
- Couëssin (vicomte de), château de la Coste, Saint-Julien, Côtes-du-Nord.
- Dampierre (comte Raymond de), Loudéac ; l'hiver, 21, boulevard Jules Sandeau, Paris (XVI<sup>e</sup>).
- Danne (comte de), château de Talhouët, près Rochefort-en-Terre, Morbihan.
- Delaporte, avoué, Chateaulin, Finistère.
- Dupont, juge au Tribunal, Saint-Malo.
- Desprès, conseiller général, château du Temple, La Guerche, Ille-et-Vilaine.
- Dubreil, Charles, Procureur de la République, Quai Eole, Paimbœuf.
- Dutemple (l'abbé), curé-doyen, Lamballe, Côtes-du-Nord.
- Duval, Georges, conseiller général, Langast, Plouguenast, Côtes-du-Nord.
- Durfort (comte de), château de Combourg, Combourg, Ille-et-Vilaine.
- Dyèvre, Paul, capitaine d'artillerie, Vannes.
- Estourbeillon (marquis Régis de l'), ancien député, 10, Place de l'Evêché, Vannes, ou 21, boulevard Saint-Michel, Paris (V<sup>e</sup>).
- Fabre (baron), secrétaire de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Vannes, château de Liziec, Vannes.
- Farcy (vicomte de), château de la Ville du Bois, Mordelles, Ille-et-Vilaine.
- Feuchères (colonel), villa Riviera, Saint-Servan.
- Forest, député, Parc de Bodélio, Malansac, Morbihan.
- Fortin, sénateur du Finistère, à Ploudalmézeau, Finistère.
- Frain de la Gaulayrie, rue de Nantes, Vitre.
- France (Henri de), château du Gage, Pleugueneuc, Ille-et-Vilaine.
- Freslon de la Freslonnière (vicomte de), château de la Ronardais, Bains, Ille-et-Vilaine.
- Gadiou (chanoine), Saint-Brieuc.

- Garnier, Paul, sénateur d'Ille-et-Vilaine, fabricant d'instruments aratoires, Redon, Ille-et-Vilaine.
- Ginoux de Fermont, député, château de Gatines, Issé, Loire-Inférieure.
- Gouyon de Coipel (comte de), château de la Ville-Janvier, La Gacilly, Morbihan.
- Goyon-Matignon de Marcé (marquis de), château de la Chauvellerie, Joué-sur-Erdre, Loire-Inférieure.
- Goyon (comte Auguste de), propriétaire-éleveur, château de la Roche-Goyon, Noyal, Lamballe.
- Grand, Roger, professeur à l'École des Chartes, Kervehosen, Arradon, Morbihan, et Avenue Vicotr Hugo, 167, Paris (XVI<sup>e</sup>).
- Grimaudière (Hippolyte de la), château de la Hamonais, par Chateaubourg, Ille-et-Vilaine.
- Guébriant (comte Alain de), maire de Saint-Pol-de-Léon, Finistère, ou 73, rue de Varenne, Paris.
- Guibourgère (vicomte de la), château de Coëlan, Langourla, Côtes-du-Nord.
- Guillois, sénateur du Morbihan, à Ploërmel.
- Guilloteaux, sénateur du Morbihan, 10, villa Scheffer, Paris (XVI<sup>e</sup>).
- Habasque (M<sup>me</sup>), 5, rue du Jardin Public, Bordeaux ; et l'éché château de la Touche-Sauvaget, Plénée-Jugon, Côtes-du-Nord.
- Haize, imprimeur-Éditeur, Saint-Servan.
- Halgouët (vicomte Hervé du), 10, rue Cimarosa, Paris (XVI<sup>e</sup>), manoir de Coësal, Sainte-Anne d'Auray, Morbihan.
- Harcourt (comte Louis d'), château de Pont-Chevron, Ouzouer-sur-Trézée, Loiret.
- Harscouët (abbé), professeur au Séminaire, Saint-Brieuc.
- Haugoumar des Portes (M<sup>me</sup>), rue Chateaubriand, Saint-Brieuc.
- Helliet (abbé), recteur de Tréméven, par Lanvallon, Côtes-du-Nord.
- Herpin, avocat, rue d'Asfeld, 9, Saint-Malo.
- Hidrio (chanoine), inspecteur diocésain, Saint-Brieuc.
- Houitte de la Chesnais, Armand, Saint-Malo, Ille-et-Vilaine.
- Houitte de la Chesnais (M<sup>me</sup>), Saint-Malo, ou château des Ormes, Epiniac, par la Boussac, Ille-et-Vilaine.
- Jenouvrier, sénateur, boulevard Sevigné, Rennes, Saint-Buc, le Minihic-sur-Rance, Ille-et-Vilaine.
- Jessey (Yves Bazin de), château de Montmarin, par Pleurtuit, Ille-et-Vilaine.
- Jézégou (l'abbé), recteur de Plobannalec, Finistère.
- Jouon des Longrais, 4, rue du Griffon, Rennes, 145, rue de Rennes, Paris.
- Jousselandière (Albert Vigneron), Le Coët-Roz, Savenay, Loire-Inférieure.

- Juigné (marquis de), sénateur de la Loire-Inférieure.
- Kéranlec'h-Kerneze (comte Hervé de), sénateur, château du Quelennec, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Mûr-de-Bretagne, Côtes-du-Nord, et 86, rue de Varenne, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Kerdrel (général Audren de), château du Brossais, Rochefort-en-Terre, Morbihan.
- Kerever (Georges de), rue des Capucins, Saint-Brieuc.
- Kergall, 55, avenue Kléber, Paris (XVI<sup>e</sup>).
- Kerizouët (le Gallie de), château de Ménéoré, près Guéméné-sur-Scorff, Morbihan.
- Kermoyan (vicomte de), château de Kerandraon, Saint-Pol-de-Léon, Finistère.
- Kerouartz (marquis de), sénateur, Guingamp.
- Kerret (vicomte Hugues de), château de la Forest, Languidic, Morbihan.
- Kersauson-Kerjan (comte Guy de), château de Kerjan-Mol, Conquet, Finistère.
- La Bourdonnaye (marquis de), château de la Bourdonnaye, Carentoir, Morbihan.
- La Chambre, ancien député, château de la Briantais, Saint-Servan, Ille-et-Vilaine, ou 8, Place Vendôme, Paris (I<sup>er</sup>).
- La Chapelle (Charles de), ancien capitaine d'infanterie, château des Bretonnières, Vitry, Ille-et-Vilaine.
- Lafolye, libraire-éditeur, Vannes.
- Laigue (comte René de), château de Bahurel, Redon, Ille-et-Vilaine.
- La Jaille (vice amiral comte de), sénateur, Paris, 108, rue du Bac (VI<sup>e</sup>).
- La Martinière (de), archiviste du Morbihan, Vannes.
- Lamarzelle (de), sénateur, château de Keralier, par Sarzeau, Morbihan, ou 254, boulevard Saint-Germain, Paris (VII<sup>e</sup>).
- La Messelière (vicomte de), rue de Brest, Saint-Brieuc.
- La Moussaye (comte Amaury de), château de l'Ingourdi, Le Bodéo, par Quintin, Côtes-du-Nord.
- La Moussaye (marquis de), château de la Moglais, Lamballe.
- Lambilly (comte René de), château de Lambilly, Taupont, Morbihan.
- Lamy, député, 97, avenue de la Bourdonnais, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Landemont (comte de), sénateur de la Loire-Inférieure.
- Lantivy de Trédion (comte de), château de Lantivy-Meudon, près Vannes.
- Larère, sénateur, Place du Champ, à Dinan, ou 7, Avenue Rapp à Paris (VII<sup>e</sup>).
- La Riboisière (comte de), député, château de Montorin, Louvigné du Désert, ou 50, avenue Montaigne, Paris (VIII<sup>e</sup>).
- La Vieuxville (Gaston de), à la Vieuxville, Saint-Cast, Côtes-du-Nord.
- La Vigne (René Rouault de), villa La Terrasse, 6, rue des Buttes, Dinan.

- La Villearmois (comte de), à Trans, Pleine Fougères, Ile-et-Vilaine.
- Le Bouteiller (vicomte), Fougères, Ile-et-Vilaine.
- L'Ecluse (M<sup>me</sup> Edmond de), Audierne, Finistère.
- Le Cour Grandmaison, Henri, sénateur, château de Coislin, Campbon, Loire-Inférieure, ou 56, rue de Lille, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Lecoq (chanoine), doyen du Chapitre, rue de Brest, Saint-Brieuc.
- Le Forestier de Quillien (M<sup>me</sup>), château de Poulbroc'h, en La Martyre Ploudiry, Finistère.
- Le Fur (D<sup>r</sup> René), 14, rue Vanneau, Paris.
- Le Gonidec de Traissan (comte Charles), 3, Quai Châteaubriand, Rennes.
- Le Gouvello de la Porte (vicomte Hippolyte de), château de Sévèrac, Sévèrac, Loire-Inférieure.
- Le Guennec, libraire-éditeur, rue Kéréon, Quimper.
- Le Maignan de Kerangat (Jean), château de Bocquenay, Questembert, Morbihan.
- Le Maignan de Kerangat, Yves, lieutenant au 20<sup>e</sup> chasseurs, Vendôme, Loir-et-Cher.
- Lemarié, sénateur d'Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, et 3, boulevard Saint-Germain, Paris (V<sup>e</sup>).
- Le Mintier (comte René), villa du Bastion, Dinan, Côtes-du-Nord.
- Le Pannetier de Roissay, château des Harlais, Landéan, Ile-et-Vilaine.
- Le Pennec (abbé), chanoine titulaire, vicaire général, Saint-Brieuc.
- Lescoët (marquis de), château de Lesquiffou, Pleyber-Christ, Finistère.
- Lesguern (vicomte de), château du Chef du Bois, Landerneau.
- Lorgeril (comte Jacques de), château de la Bourbançais, Pleugueneuc, Ile-et-Vilaine.
- Lorgeril (de), Yan, Le Légué-Plérin, Côtes-du-Nord.
- Lorgeril (de), Simon, château de Goudeuil, Lanrodec, Plouagat, Côtes-du-Nord.
- Maillard, maire du Croisic, Loire-Inférieure, ou 88, boulevard Saint-Germain, Paris (V<sup>e</sup>).
- Marsille, président de la Société Polymathique, Vannes.
- Marmagnant (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Armel, Ploërmel.
- Ménard (Anthyme), ancien député, Savenay, Loire-Inf<sup>e</sup>.
- Milton (abbé), boulevard Sévigné, 27, Rennes, Ile-et-Vilaine.
- Montaigu (marquis de), sénateur, château de la Bretesche, par Missillac, Loire-Inférieure, ou 18, rue de Martignac, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Morel (commandant), 67, rue de la Palestine, Rennes.
- Mortureux, château de Ker-Suses, le Pouliguen, Loire-Inférieure.

- Mottin, Aimé, château de Launay-Guen, Plémet, Côtes-du-Nord.
- Moullins (de), château de la Ronxière, Matignon, Côtes-du-Nord.
- Nédélec, Etienne, voyageur de Commerce, Quimper.
- Netumières (comte Guy des), château des Netumières, Erbrée, Ile-et-Vilaine.
- Nouel (vicomte Louis de), château de Kertanouarn, Ploubazlanec, Côtes-du-Nord.
- Pautrel, E., conseiller d'arrondissement, Fougères.
- Penguern (de), château de Kerizef, Quimperlé.
- Perrien (vicomte Gustave de), château de Locguénolé, Hennebont, Morbihan.
- Peyron (abbé), chancelier-archiviste de l'Evêché, Quimper.
- Piogier (comte André de), château de Launay, Saint-Vincent, par Redon.
- Pocquet du Haut-Jussé, Barthelémy, 8, rue de Robien, Rennes.
- Poirier, Etienne, avocat, docteur en droit, 6, Place du Bouffay, Nantes.
- Pommeret (abbé), professeur à l'Ecole Saint-Charles, Saint-Brieuc.
- Pondaven (abbé), inspecteur diocésain, Quimper.
- Pontbriand-Marzan (vicomte Gildas de), château de la Motte-Olivet, Pleslin, Côtes-du-Nord.
- Prud'homme, René, éditeur, Saint-Brieuc.
- Quélen (comte de), château de la Ville-Chevalier, Plouagat, Côtes-du-Nord.
- Quénétain (comte de), château de la Molière, par Guichen, Ile-et-Vilaine.
- Quilgars, inspecteur de l'Assistance Publique, 24, rue de la Petite Cité, Evreux, Eure.
- Radiguet (docteur Lionel), arch<sup>e</sup> Cottage, Saint-Ursanne, Suisse.
- Radius, 26, Place Vendôme, Paris (I<sup>er</sup>).
- Raison du Cleuziou, Alain, rue Vicairie, 12, Saint-Brieuc.
- Raison du Cleuziou, Yves, avocat, Châteaulin.
- Renaud Loubens (Henri), membre de la Société Archéologique, 22, rue de la Monnaie, Rennes.
- Rengervé (comte Louis de), château du Châlet, Rennes, Ile-et-Vilaine.
- Robic, député du Morbihan, 28, avenue Charles Floquet, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Robien (marquise de), château de Robien, Quintin, Côtes-du-Nord, ou 63, rue de Varenne, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Rodel, Albert, industriel, l'hiver, 46, rue d'Avian, Bordeaux ; l'été Kerbrass, Quiberon, Morbihan.

- Roquefeuil (comte Raymond de), château du Bilo, Tréguier, Côtes-du-Nord.  
 Rosambo (marquis de), ancien député, château de Rosambo, Lanvellec, Côtes-du-Nord.  
 Rougé (comte Pierre de), château des Salles, Guingamp.
- Sageret, château de Kervihan, Carnac, Morbihan.  
 Saint-Jouan (vicomte de), château de Beauchêne, Langrolay, Côtes-du-Nord.  
 François Saint-Maur (Charles), château de la Pannetière, la Chapelle-sur-Erdre, Loire-Inférieure.  
 Saint-Meleuc (vicomte Raoul de), 21, boulevard Saint-Michel, Paris.  
 Saint-Pierre (vicomte Yves Meherenc de), villa Kermaria, Ploubazianec, Côtes-du-Nord.  
 Saint-Pern (baron de), directeur du Haras de Tarbes, Hautes-Pyrénées.  
 Saint-Royre, notaire à Plessé, Loire-Inférieure.  
 Sevéne, député du Morbihan, 29, rue Cambon, Paris (1<sup>re</sup>).  
 Sécillon (marquis de), château de Kerfur, par Guérande, Loire-Inférieure.  
 Sécillon (vicomte Stephen de), 1, rue du Premion, Nantes.  
 Sivry (baron Roger de), conseiller général, château de Ville-neuve, Molac, Morbihan.  
*Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* (M. Hédou de la Héraudière, boulevard National, Saint-Brieuc).  
 Soussay (vicomte de), rue de la Boétie, 32, Paris (IX<sup>e</sup>), ou château de Keraveon, Etel, Morbihan.
- Tassel de Beaugard (Louis), Pont de Kermaria, Lannion.  
 Tréguy, curé-doyen de Matignon, Côtes-du-Nord.  
 Tréhiou, directeur au Séminaire, Saint-Brieuc.
- Vatar, imprimeur, 6, rue Corbin, Rennes.  
 Veillet-Dufrêche (Jean), Moncontour.  
 Villeboisnet (comte Arthur Espivent de la), conseiller général, château du Deffay, Pontchâteau, Loire-Inférieure.  
 Villeboisnet (comte Louis Epivent de la), château de Treulan, Sainte-Anne, Morbihan.  
 Villiers du Terrage (baron Marc de), château de Kerminihy, par Rosporden, Finistère.  
 Vitton de Peyruis (Xavier de), conseiller d'arrondissement, château de Trovern, Guidel, Morbihan, La Cardonnière, Kéryado, Morbihan.  
 Vittu de Kerraoul (Louis), l'Isle Havard, Matignon, Côtes-du-Nord.
- Wismes (baron Gaëtan de), château de la Chollière, Orvault, par Nantes, ou Nantes, 17, rue Royale.

## MEMBRES CORRESPONDANTS

- MM. Archives du Morbihan (Vannes).  
 Bibliothèque de l'Université d'Aix (Bouches-du-Rhône).  
 Bibliothèque de l'Université à la Sorbonne, Paris.  
 Collège de France. Laboratoire maritime de Concarneau, Finistère.  
 Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Nantes.  
 Le Hir, bibliothécaire de la Bibliothèque Publique, 20, rue Brizeux, Rennes.  
 Selbert, bibliothécaire de la Bibliothèque de Saint-Brieuc.  
 Société Jersiaise, 9, Pier road, Jersey.  
 Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, Nantes.  
 Waquet, archiviste départemental, bibliothécaire archiviste de la Société Archéologique du Finistère, Quimper.  
 Wismes (baron Christian de), 7, rue Félix, Nantes (Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure).

